

DEMANDE D'EVOLUTION DES STRUCTURES PEDAGOGIQUES

Etablissement : LPA LE PETIT CHADIGNAC
 Lieu de la formation : Saintes
 Département : 17

PUBLIC
 PRIVE - MFR
 PRIVE – CNEAP
 PRIVE – UNREP

Nature de la demande	Section ou Classe	Diplôme Option Spécialité	Effectif demandé
<input checked="" type="checkbox"/> ouverture	<input checked="" type="checkbox"/> classe	3 ^{ème} de l'enseignement agricole	19

Nouvelle demande : <input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	DATE(S)	AVIS déjà rendus
Avis déjà rendus		
Demande liée à une autre évolution de structure : <input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON si oui, à renseigner →	Le dossier fait état de la possibilité de mettre en section les classes de Bac Pro TCV Produits de Jardins et du Bac Pro Productions Horticoles	

1/ Territoire identifié pour le recrutement (région – département – zones spécifiques à préciser) :

Bassin de Saintes

2/ Formations présentes au sein de l'établissement dans le champ professionnel concerné par la demande (toutes voies de formation et tous certificateurs confondus) :

Diplôme et spécialité	NIV	Lieu de formation	Statut		Voie de formation		
			PU	PR	FIS	FIA	FP C
Bac Pro : Technicien conseil vente : produits de jardins Aménagements paysagers Productions horticoles	4	Saintes Saintes Saintes	X		X X X	X	
Technicien conseil vente : alimentation Conduite et gestion de l'entreprise agricole Conduite et gestion de l'entreprise vitivinicole	4	Jonzac Jonzac Jonzac	X		X X X		
Voie générale et technologique – 2 nd e GT	4	Saintes	X		X		

Diplôme et spécialité	NIV	Lieu de formation	Statut		Voie de formation		
			PU	PR	FIS	FIA	FP C
CAPa Jardinier Paysagiste	3	Saintes	X			X	
CAPa Métiers de l'agriculture - élevage et viticulture - élevage et grandes cultures	3	Jonzac Saintes	X X			X X	

3/ Formations existantes dans le même secteur professionnel au sein du territoire de recrutement identifié au 1/ :

Diplôme et spécialité	NIV	Lieu de formation	Statut		Voie de formation		
			PU	PR	FIS	FIA	FPC
Classes de 3 ^{ème} de l'EA dans l'aire géographique en proximité (rayon 40 km)							
Réseau MFR	3	Matha – Cravans – Pont l'abbé d'Arnoult – St Denis du Pin		X	X		
Réseau CNEAP		St Genis de Saintonges		X	X		
Réseau PUBLIC		Jonzac	X	X	X		

La carte mise à jour des formations existantes au niveau régional permet d'identifier le dispositif existant en voie scolaire ainsi que les projets déposés par certains établissements pour la rentrée 2023 (cf fin dossier)

4/ Identification des effets de concurrence avec l'offre de formation existante sur la zone de recrutement prévue :

Le dossier fait état de la remarque suivante

«...pas de concurrence entre les structures. L'établissement est situé à la périphérie de la ville de Saintes. Il n'existe pas d'offre publique de 3^{ème} de l'EA sur le département de la Charente Maritime, hormis celle du LPA de Jonzac. De plus, nous savons que les jeunes collégiens éprouvent d'énormes difficultés en termes de mobilité. Enfin, il existe une seule troisième prépa-pro sur le territoire dans un lycée de la ville...»

L'établissement connaît une érosion de ses effectifs dans les classes entrantes de Bac Professionnel. Il mise sur cette formation pour capter des jeunes et les amener à construire un projet professionnel et scolaire de réussite. Il se place en alternative au collège : petits effectifs, modules de découverte professionnelle avec une carte des formations professionnelles riche (CAPa – Bac Pro – BPA), exploitation et ateliers, réseau de maîtres d'apprentissage pouvant être mobilisé.

Au niveau régional, l'analyse de l'évolution des effectifs accueillis dans les classes de 3^{ème} de l'EA, fait état des tendances suivantes :

L'évolution à chaque rentrée scolaire des jeunes inscrits en classe de 3^{ème} de l'EA était très hétérogène depuis 2016, mais on note depuis 3 ans une tendance régionale à la hausse. Elle est plus modérée pour les réseaux du privé (CNEAP – MFR - UNREP) que pour le PUBLIC.

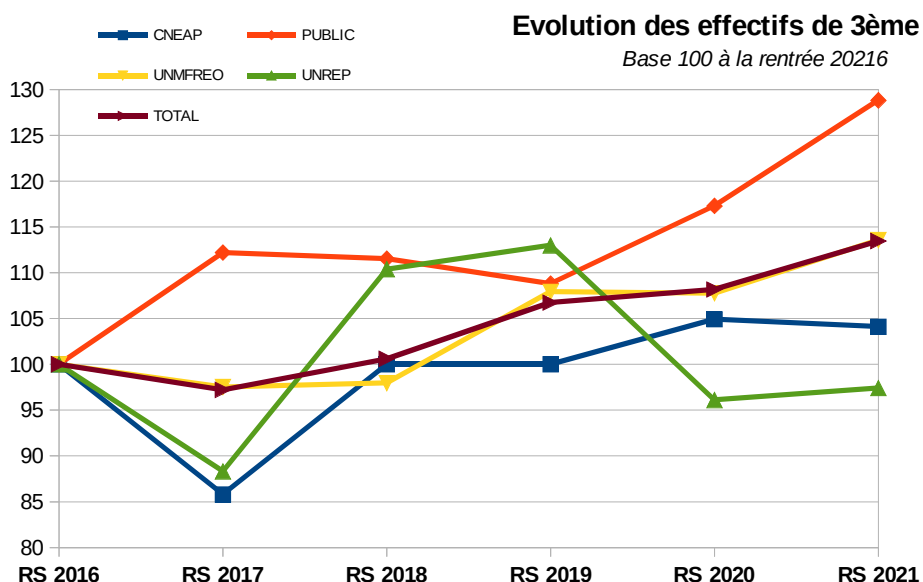
Pour mieux apprécier le poids relatif des réseaux, à la RS2021, les effectifs étaient répartis ainsi :

- MFR = 65,8% (45 sites)

- CNEAP = 15,5% (14 sites)

- PUBLIC = 15,5% (20 sites)

- UNREP = 3% (3 sites)



L'analyse du devenir de ces jeunes permet également de caractériser leurs parcours de formation avec une analyse sur les 2 dernières rentrées scolaires :

A la rentrée scolaire 2019, ils étaient **2302 jeunes scolarisés**. Quand on regarde leur devenir, on en retrouvait **986 inscrits à la rentrée scolaire 2020/2021** dans l'enseignement agricole en région soit 43% en voie scolaire (taux variant de 39,5% à 52,9% selon les réseaux).

Comme on dispose du devenir des autres jeunes par l'intermédiaire du dispositif de repérage des décrocheurs potentiels, cela permet d'avoir une idée du **taux de scolarisation global** des jeunes sortis de classe de 3^{ème} en juin 2020 qui était de **90,5%**

Réseau Classes de 3 ^{ème}	Effectifs RS 2019	Scolarité RS 2020/2021 dans l'EA					Repérage des décrocheurs potentiels (campagne 10/2020)			% de jeunes scolarisés en lycée ou CFA
		CAPA	2nde Pro	2nde GT	3 ^{ème} EA	TOTAL	Scolaire EN&MAA	CFA	TOTAL retrouvé « formation »	
MFR	1528	100	436	4	65	605	273	477	750	88,7
CNEAP	366	46	124		4	174	112	55	167	93,2
PUBLIC	321	9	148	6	7	170	54	84	138	96,0
UNREP	87	12	25			37	19	24	43	92,0
TOTAL	2302	167	733	10	76	986	458	640	1098	90,5

P.S. : ces données peuvent être surévaluées à quelques unités près, pour cause de doublon qu'on ne pourrait vérifier vis à vis des jeunes inscrits en octobre 2020 et ceux retrouvés en scolarité MAA par le SIEI.

A la rentrée scolaire 2020, ils étaient 2444 jeunes scolarisés. Quand on regarde le devenir, on en retrouvait **948 inscrits à la rentrée scolaire 2021/2022** dans l'enseignement agricole en région soit **38,8% en voie scolaire** (taux variant de 35% à 49,6% selon les réseaux. C'est **5 points de moins qu'en 2020**, l'augmentation des effectifs n'a pas contribué à alimenter les entrées dans les classes montantes au sein des établissements d'enseignement agricole en voie scolaire.

En cumulant avec le repérage des décrocheurs potentiels, cela permet le **taux de scolarisation global des jeunes sortis de classe de 3^{ème} en juin 2021 est de 91,7%, en augmentation de + de 1 points.**

Réseau Classes de 3ème	Effectifs RS 2020	Scolarité RS 2021/2022 dans l'EA					Repérage des décrocheurs potentiels (campagne 10/2021)			% de jeunes scolarisés en lycée ou CFA
		CAPA	2nde Pro	2nde GT	3ème EA	TOTAL	Scolaire EN&MAA	CFA	TOTAL retrouvé «formation»	
MFR	1608	118	400	7	40	565	329	562	891	90,5
CNEAP	381	31	152	1	5	189	105	70	175	95,5
PUBLIC	380	11	141	8	1	161	83	111	194	93,4
UNREP	75	12	19		2	33	18	16	34	89,3
TOTAL	2444	172	712	16	48	948	535	759	1294	91,7

On constate une progression des jeunes retrouvés en situation d'apprenti (759 contre 640) sans pour autant pouvoir qualifier la nature de la formation suivie, qui ne permet pas de savoir si ces jeunes restent sur des certifications du ministère de l'agriculture.

5/ Organisation pédagogique spécifique à détailler :

Mixage des voies de formation : indiquer les cycles et les années de formation concernés
Non

Mixage de spécialités (pour une même voie de formation) : indiquez les spécialités et les années de formation concernés :
Non

Parcours de formation multi-site : indiquez les modalités de partenariat pédagogique et d'information des familles tout au long du cycle de formation
sans objet

Demande de labellisation Agriculture Biologique prévue :
Oui / Non
Echéance prévue :

6/ Données relatives à l'emploi et l'insertion professionnelle :

Pas d'objet spécifique en terme d'insertion professionnelle, puisqu'il s'agit de poursuites d'études

Cette classe se positionne en amont des filières professionnelles présentes dans l'établissement que ce soit en voie scolaire ou en apprentissage :

en Bac Professionnel :

Technicien conseil vente (alimentation – produits de jardins)
Aménagements paysagers
Productions horticoles

en CAPa :

jardinier paysagiste
productions horticoles
métiers de l'agriculture (élevage – viticulture – grandes cultures)

7/ Demande sociale et données relatives à la pression de sélection observée dans les procédures d'affectation :

Indiquez les éléments permettant de caractériser le potentiel de recrutement sur la zone définie :

Il existe une forte demande sur le bassin de Saintes, pour lequel on ne compte qu'une seule classe de 3^{ème} prépa pro (lycée de Palissy). Ce dernier avait 6 demandes pour une place à la rentrée scolaire 2021.

Dans le territoire géographique considéré, les effectifs sont les suivants, tout en sachant que la distance peut être un frein à la mobilité. Ces établissements sont assez éloignés de la zone périphérique du bassin de Saintes (de 19 à 40 km) :

Effectifs de 3ème - Dpt 17	RS 2018	RS 2019	RS 2020	RS 2021	Distance km depuis Le Petit Chadignac
Réseau MFR (4 sites)	120	118	123	108	
Matha	38	33	36	30	36km
Cravans	26	27	27	27	19km
Pont l'Abbe d'Arnoult	26	27	28	20	26km
Saint Denis du Pin	30	31	32	31	40km
Réseau CNEAP (1 site)	27	27	36	34	35km
Réseau Public (1 site)	13	14	10	15	42km
Total	160	159	169	157	

8/ Partenariats identifiés sur le territoire et nature des engagements dans la mise en œuvre de la formation

Indiquez la nature du partenaire (entreprise, branche, autre établissements, collectivité, élu, etc...) et le contenu de l'engagement prévu pour la formation demandée:

L'établissement dispose de son réseau de maître de stage sur le territoire pouvant recevoir des élèves de 3^{ème} afin de faire découvrir le milieu professionnel. Il s'appuie également sur l'exploitation horticole avec les ateliers existants et le matériel, qui sont adaptés à la pédagogie à mettre en œuvre pour ce public dans le cadre de la découverte professionnelle.

Il peut également s'appuyer sur l'équipe du CFA pour accompagner les jeunes désireux de s'orienter vers l'apprentissage.

9/ Moyens humains nécessaires pour la mise en œuvre de la formation :

La formation fait-elle l'objet d'une demande de fermeture pour compenser tout ou partie des besoins en horaire enseignants ou en financement d'effectifs :

Si oui : précisez la balance « effectifs formés » entre les cycles complets concernés par l'ouverture et par la fermeture :

- pas de renseignements fournis dans le dossier

Si oui : précisez la balance « moyens DGH » entre les cycles complets concernés par l'ouverture et par la fermeture¹ :

RS 2023 : besoin de 555h - fusion des 2 classes de 2^{nde} pro : -405h

RS 2024 : - fusion des classes de 1^{ère} Bac Pro : -399h

RS 2025 : - fusion des classes de Term Bac Pro : -399h

Sur le cycle de 3 ans, la fusion génère une baisse de DGH de 1203h pour un besoin de 960h par année de mise en œuvre de la classe de 3^{ème}

L'établissement considère que : « la dotation actuelle en personnel enseignant permet l'ouverture de la classe sans augmenter les effectifs présents, les horaires supplémentaires permettront la consolidation des fiches de service en compensation des baisses d'effectifs constatées. Des échanges ou mutualisations pourront être envisagés avec le CFA, les formateurs sont en effet sensibilisés aux pratiques pédagogiques différenciées. »

L'analyse des besoins, nécessite qu'en contre partie de l'ouverture, la réduction des seuils se fasse bien sur la totalité du cycle des 2 BacPro qui seraient concernés (Productions Horticoles et Technicien Conseil Vente)

10/ Tableaux récapitulatif des moyens nécessaires pour la mise en œuvre de la formation :

Inventaire des besoins	Volume du besoin (ETP - €)	Moyens existants	
		OUI/ NON	nature des moyens mobilisés ou à mobiliser
Personnels	0	Oui	Avec la fusion de la filière vente et production horticole en Bac Pro, l'établissement indique que le projet ne nécessite pas de création de poste d'enseignant
Equipements pédagogiques	Non renseigné	Non ?	L'établissement indique que les moyens n'existent pas, pour autant on n'a pas d'éléments dans le dossier faisant état de besoins éventuels.
Bâtiments	Non renseigné	Non ?	

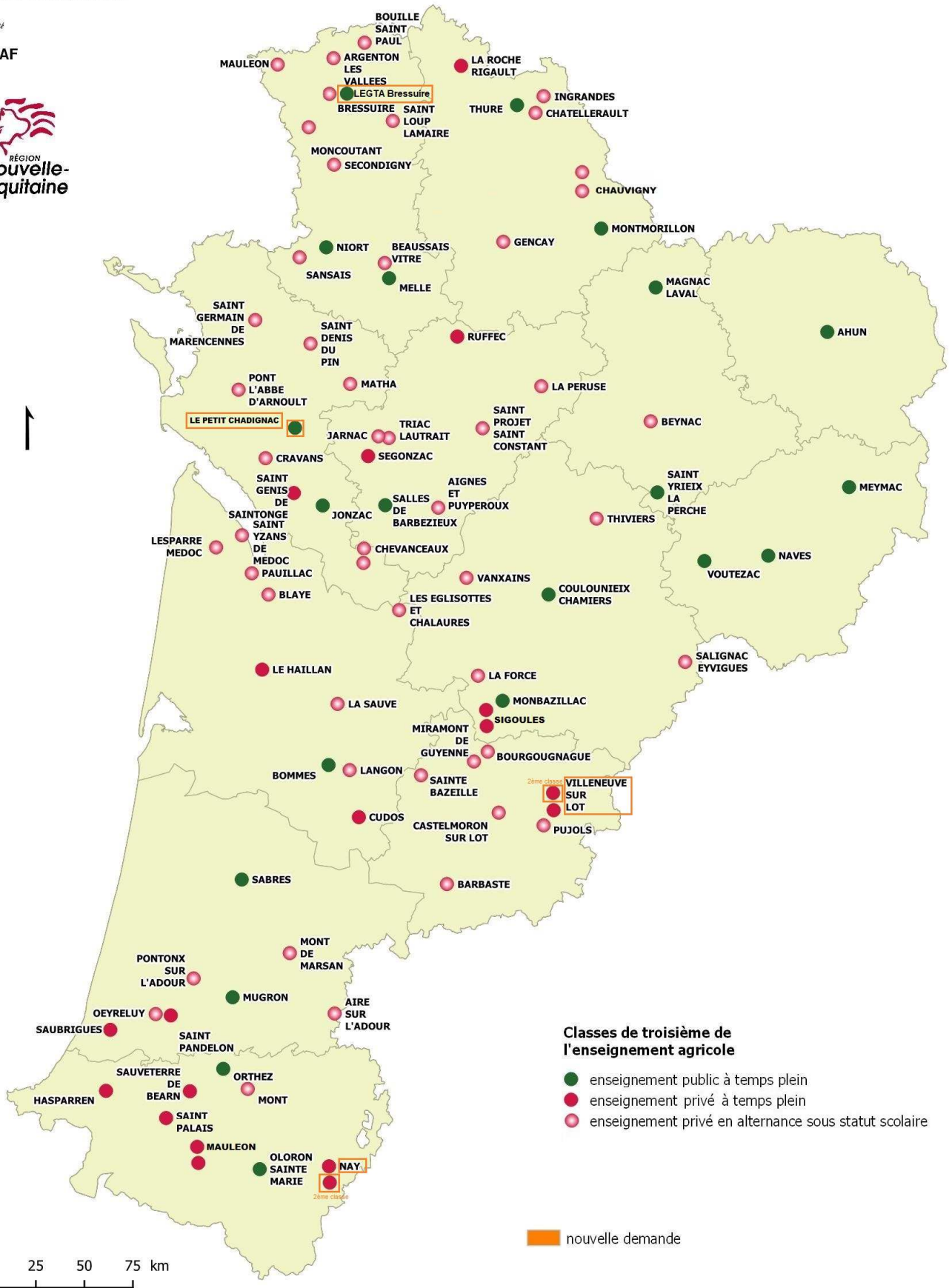
¹ Pour les établissements publics, un document complémentaire devra être fourni pour bien identifier, selon les groupes de matière, la balance besoins/moyens au regard des principes de substitution et/ou de réaffectations

11/ Dans l'hypothèse où des pièces utiles au dossier sont jointes, merci de préciser en quoi le contenu a un intérêt pour la compréhension du dossier :

Nom du fichier transmis	Contenu en rapport avec la demande	Auteur	Date(s) de référence
DGH	Etude besoins moyens avec fusion des Bac Pro en contre partie de l'ouverture de la classe de 3 ^{ème}	Direction	



DRAAF Nouvelle-Aquitaine - Service Statistique
Classes de 3ème de l'enseignement agricole



Classes de troisième de
l'enseignement agricole

- enseignement public à temps plein
- enseignement privé à temps plein
- enseignement privé en alternance sous statut scolaire

■ nouvelle demande

DEMANDE D'EVOLUTION DES STRUCTURES PEDAGOGIQUES

Etablissement : LEGTPA Edgar Pisani
Lieu de la formation : Naves
Département : 19

PUBLIC
 PRIVE - MFR
 PRIVE – CNEAP
 PRIVE – UNREP

Nature de la demande	Section ou Classe	Diplôme Option Spécialité	Effectif demandé
<input checked="" type="checkbox"/> transformation section en classe	<input checked="" type="checkbox"/> classe de 2nde pro en 2023	Bac Pro CGEA	27
	<input checked="" type="checkbox"/> classe de 1ère en 2024	Bac Pro CGEH	non indiqué
	<input checked="" type="checkbox"/> classe de Terminale en 2024		

Nouvelle demande : <input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	DATE(S)	AVIS
Avis déjà rendus		
<u>Demande liée à une autre évolution de structure :</u> <input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	Réduction de seuils dans les classes de la filière service : CAPA SAPVER et Bac Pro SAPAT	

La demande de l'établissement consiste à :

- créer 2 classes à section unique de la filière 2^{nde} Production « conduite d'élevages et de cultures » et « activités hippiques »
- mettre en place 2 cycles terminaux de Bac Pro en classe entière :
 - conduite et gestion de l'entreprise agricole
 - conduite et gestion de l'entreprise hippique

1/ Territoire identifié pour le recrutement (région – département – zones spécifiques à préciser) :

Département de la Corrèze pour l'essentiel + zones limitrophes du Cantal et de la Dordogne

2/ Formations présentes au sein de l'établissement dans le champ professionnel concerné par la demande (toutes voies de formation et tous certificateurs confondus) :

Diplôme et spécialité	NIV	Lieu de formation	Statut		Voie de formation		
			PU	PR	FIS	FIA	FPC
Bac Pro CGEA	4	Naves	X		X		
BTSA Productions animales			X		X		
BTSA ACSE	5		X		X		
BPA Travaux de la production agricole	3		X			X	
BP Responsable d'exploitation agricole	4		X			X	X

3/ Formations existantes dans le même secteur professionnel au sein du territoire de recrutement identifié au 1/ :

Diplôme et spécialité	NIV	Lieu de formation	Statut		Voie de formation		
			PU	PR	FIS	FIA	FP C
Bac Pro CGEA	4	Ahun	X		X	X	
		Périgueux	X		X	X	
		Magnac Laval	X			X	
		Limoges, St Yrieix La Perche	X		X		
		Vanxains		X	X	X	
BP REA	4	Bellac	X			X	X
		Ahun	X			X	X
		Limoges	X			X	X
		St Yrieix La Perche	X			X	X
		Cussac		X		X	X

En région Nouvelle-Aquitaine, on dénombre 42 cycles Bac Pro dont 12 en apprentissage et 14 BPREA par la voie de l'apprentissage (sans compter les cycles de formations pour adultes)

La carte fait état de la mise en œuvre des supports de formation (Grandes cultures – Polyculture-élevage) dans les différents établissements.

A noter qu'il n'existe pas en Corrèze d'offre de formation en Bac Pro CGEA par la voie de l'apprentissage.

4/ Identification des effets de concurrence avec l'offre de formation existante sur la zone de recrutement prévue :

L'établissement indique qu'il n'y a pas d'effets de concurrence prévisibles. Les candidats qui ne sont pas retenus à l'entrée en 2nde Pro CEC, ne se retrouvent pas dans la formation de niveau 4 par apprentissage existante sur le site (BP REA).

5/ Organisation pédagogique spécifique à détailler :

Mixage des voies de formation : indiquer les cycles et les années de formation concernés
non

Mixage de spécialités (pour une même voie de formation) : indiquez les spécialités et les années de formation concernés :

non, la demande vise à mettre fin à ce mixage de spécialités

Parcours de formation multi-site : indiquez les modalités de partenariat pédagogique et d'information des familles tout au long du cycle de formation

non concerné

Demande de labellisation Agriculture Biologique prévue :

pas d'éléments dans le dossier

6/ Données relatives à l'emploi et l'insertion professionnelle :

Indiquez sur le territoire d'emploi visé par la formation les chiffres et la nature des demandes d'emploi correspondants aux emplois/activités visés par le référentiel professionnel de la formation :

Le dossier fait état des données suivantes :

« pour l'essentiel des diplômés du Bac pro CGEA ont vocation à s'installer en tant qu'agriculteur à moyen terme. Aujourd'hui plus de 30 % d'entre eux poursuivent d'abord vers un diplôme de niveau 5 (BTSA essentiellement).
Si l'installation pour la plupart est un objectif de moyen terme, beaucoup occupent un emploi salarié dans un premier temps. Le taux d'emploi à 3 ans s'élève à 87 %. »

Il y a lieu également de vérifier si la réponse aux besoins de la profession, s'oriente vers « tout en scolaire » ou une offre possible par la voie de l'apprentissage pour faire le Bac Pro CGEA. Comme indiqué plus haut, cette formation n'existe pas en Corrèze/

Indiquez les données d'insertion dont vous avez connaissance pour des formations ayant la même typologie d'emplois visés :

L'établissement indique que le courrier d'appui de la chambre d'agriculture sera accompagné d'une analyse plus fine des perspectives d'installation en Corrèze. Cette analyse n'était pas jointe au dossier.

Une seule enquête au national concerne le Bac Pro CGEA, mais les données issues du site chlorofil au titre des enquêtes d'insertion 33 mois après l'obtention du diplôme pour les Bac Pro par la voie scolaire concernent les diplômés en 2009, enquêtés en 2012.

Par contre, on dispose de l'enquête sur le cheminement scolaire et professionnel des diplômés de l'enseignement technique agricole : enquête réalisée en 2015 auprès des diplômés du bac professionnel en 2012

https://chlorofil.fr/fileadmin/user_upload/stats/statea/statea-2017-05-insertion-bacpro-2012.pdf

Cette enquête indique que 85% des jeunes de Bac Pro CGEA sont en emploi 3 ans après l'obtention du diplôme. Près des 9/10ème sont dans des structures relevant du champ de compétence du MAA. Ils sont 49% en CDI. Après l'obtention du diplôme 50% poursuivent des études en majorité en BTSA (80%)

Au niveau régional, le service statistique a réalisé en 2019 une synthèse des enquêtes d'insertion dans la vie active, 7 mois après la sortie (enquête labellisée IVA) pour les sortants de juin 2017/juin 2018/juin 2019.

Précaution d'analyse des résultats : « le périmètre de l'enquête comprend tous les élèves des classes terminales qui sont sortis de la voie initiale scolaire de l'enseignement technique agricole au cours ou en fin de l'année scolaire N, autrement dit, ceux qui ne se sont pas ré-inscrits dans un établissement scolaire d'enseignement agricole à la rentrée N+1 ».

Pour ceux qui ont poursuivi leur scolarité en formation initiale scolaire dans un lycée/MFR de Nouvelle-Aquitaine, nous les avons rajoutés aux effectifs enquêtés déclarés en formation, à partir des données d'inscription de rentrée lorsque l'origine scolaire est renseignée.

On y retrouve des éléments sur ces 3 années qui aident à caractériser le devenir des jeunes dans le secteur concerné par cette demande. Elle est accessible sur le site Agreste :

<https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Analyses-Resultats-no70-septembre>

Les données actualisées sur 5 années, sont reprises ci-dessous, cumulées pour les deux spécialités du Bac Pro CGEA (polyculture élevage – conduite de cultures) :

Elles confirment que les jeunes ont à 90% une sortie positive 7 mois après la fin de la formation à savoir :

- une poursuite de formation (en voie scolaire ou en apprentissage) avec 1/3 de ces poursuites qui se font en BTSA
- un emploi en priorité dans le secteur professionnel en lien avec la formation

Bac pro CGEA GC et PE :

Ces données sur le quiquennat (2017 à 2021) sont assez significatives, puisque le taux de retour (y compris les poursuites dans l'EA – non enquêtés) est estimé à 60% des sortants.

Date de sortie des établissements	Formation (*)	Apprenti	Emploi	Sans emploi	Total répondants (*)	Total sortants
Juin 2017	163	70	77	28	338	516
Juin 2018	93	105	97	35	330	552
Juin 2019	110	48	55	22	235	514
Juin 2020	133	87	80	32	332	521
Juin 2021	119	80	68	21	288	454
Total sur 5 ans	618	390	377	138	1523	2557
Moyenne du devenir sur les 5 ans	40,6%	25,6%	24,8%	9,1%	Taux de répondants : 59,6%	

(*) y compris les non enquêtés qui ont poursuivi en formation scolaire dans un établissement agricole de NA

7/ Demande sociale et données relatives à la pression de sélection observée dans les procédures d'affectation :

Indiquez les éléments permettant de caractériser le potentiel de recrutement sur la zone définie :

L'établissement apporte les éléments suivants :

« depuis plusieurs années, le nombre de vœux est supérieur à la capacité d'accueil (24 pour 16 places). Des candidats s'orientent de fait en proximité vers des formations dans le Cantal. »

Pour le Bac Pro CGEA – polyculture élevage, les données Affelnet du 1^{er} tour pour les 5 établissements publics concernés dans les départements 19/23/24/87, font état d'un taux de remplissage de 100%, confirmant le constat fait par le lycée.

En terme d'effectifs sur la même zone, c'est plus de 530 jeunes engagés en formation Bac Pro CGEA ou BP REA (scolaire et apprentis) :

=> **en voie scolaire**, dans ces établissements, en octobre 2021 la moyenne des effectifs par classe était de 20 jeunes dans le cycle terminal :

Effectifs Bac Pro CGEA Polyculture élevage - Dpt 19/23/24/87 – 01/10/2021

Etablissements	2nde	1ère	Term
Tulle-Naves	18	17	16
Ahun	37	28	11
Périgueux	25	23	20
Saint-Yrieix La Perche	36	22	27
Limoges	28	20	28
Total scolaire	144	110	102

=> **en apprentissage**, 180 jeunes sont engagés avec des entreprises (chiffres au 31/12/2021)
A noter que se rajoutent les effectifs en formation adulte pour le BP REA.

Formation	Site	1ère A	2ème A	3ème A	Total
Bac Pro CGEA	Périgueux	5	14	21	111
	Ahun	9	11	17	
	Magnac-Laval	13	13	8	
BP REA	Tulle-Naves	13	9		68
	Ahun	10	9		
	Limoges	9	18		

8/ Partenariats identifiés sur le territoire et nature des engagements dans la mise en œuvre de la formation

Indiquez la nature du partenaire (entreprise, branche, autre établissements, collectivité, élu, etc...) et le contenu de l'engagement prévu pour la formation demandée:

L'établissement rappelle le soutien de la profession agricole locale qui y voit un des leviers du renouvellement des générations et des productions, mais aussi un moyen de pourvoir aux offres d'emploi dans le salariat agricole.

Le Lycée participe aux journées d'information sur l'installation et est un acteur de l'accompagnement au projet d'installation via son centre de formation pour adultes (CFPPA).

Il indique que la mobilisation des professionnels dans la formation est réelle, facilitant pour les jeunes la réalisation des périodes de formation en milieu professionnel.

9/ Moyens humains nécessaires pour la mise en œuvre de la formation :

La formation fait-elle l'objet d'une demande de fermeture pour compenser tout ou partie des besoins en horaire enseignants ou en financement d'effectifs :

Si oui : précisez la balance « effectifs formés » entre les cycles complets concernés par l'ouverture et par la fermeture :

non précisé dans le dossier

Si oui : précisez la balance « moyens DGH » entre les cycles complets concernés par l'ouverture et par la fermeture¹ :

Le dossier fait état des éléments suivants :

- baisse récente de 24 à 19 des seuils sur les deux classes de filière CAPA SAP-VER :
 - = -504 h de DGH sur le cycle
- possibilité d'une baisse des seuils en Bac Pro SAPAT de 32 à 27 :
 - = -306 h de DGH sur le cycle
- augmentation de DGH pour le passage des 2 sections de 2nde Pro en classe :
 - = +810h de DGH sur l'année
- augmentation de DGH pour le cycle terminal des 2 Bac Pro (CGEA et CGEH) en classe :
 - = +1204h de DGH sur le cycle

=> besoin estimé de +1204h pour la totalité de l'opération

A ce stade, il sera nécessaire de vérifier la réalité des réductions de seuils sur la filière service, car dans le même temps l'établissement :

- participe aux cordées de la réussite dans le secteur des services
- a obtenu un tiers temps sur ce champ professionnel

Si non : indiquez si des compensations sont envisagées au sein du réseau d'établissements auquel vous appartenez

non précisé dans le dossier

¹ Pour les établissements publics, un document complémentaire devra être fourni pour bien identifier, selon les groupes de matière, la balance besoins/moyens au regard des principes de substitution et/ou de réaffectations

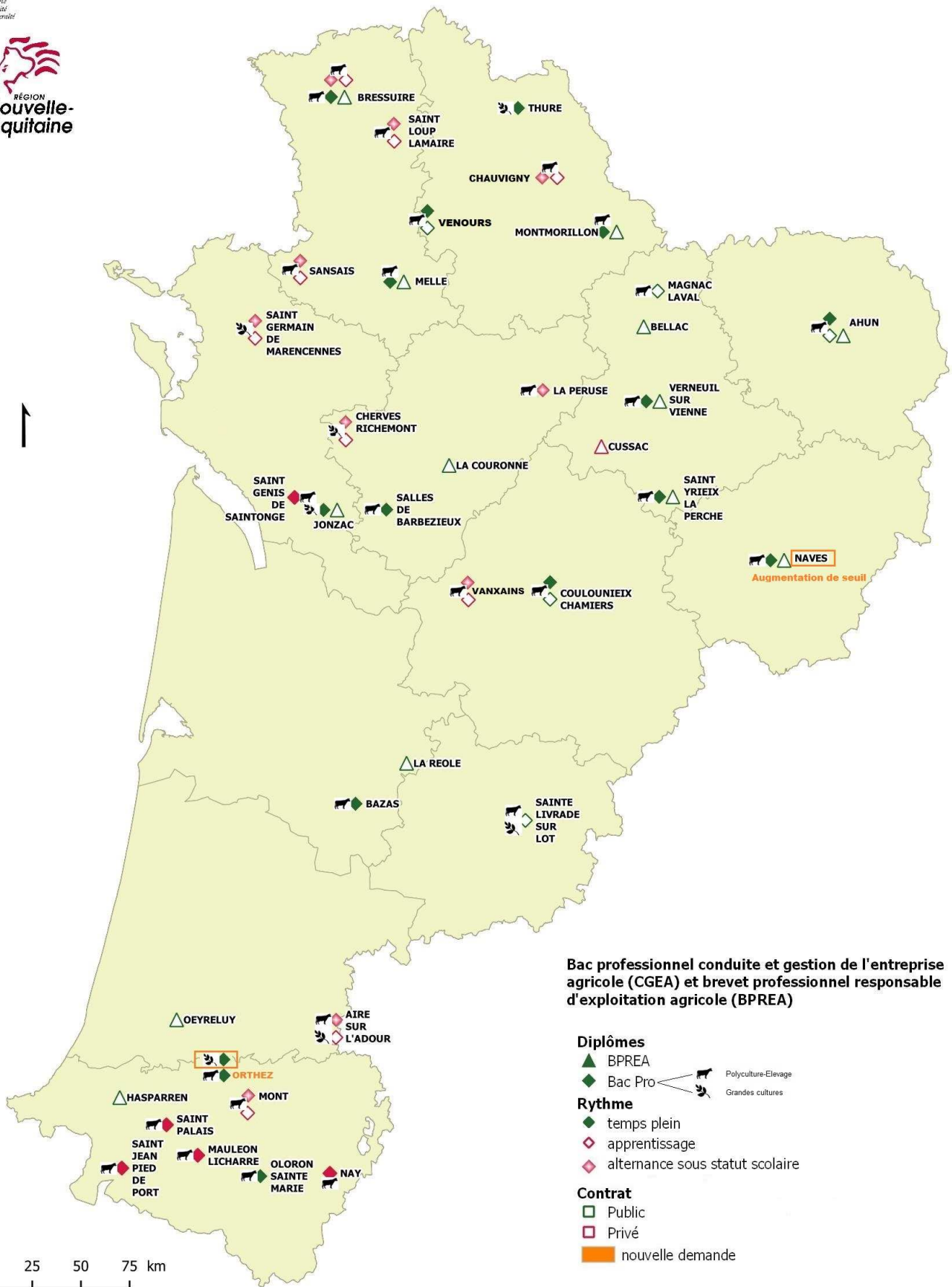
Si non : indiquez si des priorités ont été identifiées au sein du réseau pour les demandes non compensées à l'échelle de l'établissement:
non précisé dans le dossier

10/ Tableaux récapitulatif des moyens nécessaires pour la mise en œuvre de la formation :

Inventaire des besoins	Volume du besoin (ETP - €)	Moyens existants	
		OUI/ NON	nature des moyens mobilisés ou à mobiliser
Personnels	1204h	Oui partielle-ment	L'établissement indique que cela peut être en partie assuré par des heures supplémentaires sur certaines matières (zootchnie, agronomie, agroéquipements, sport, ...)
Equipements pédagogiques	0	Oui	L'établissement dispose déjà de tous les équipements nécessaires
Bâtiments	0	Oui	

11/ Dans l'hypothèse où des pièces utiles au dossier sont jointes, merci de préciser en quoi le contenu a un intérêt pour la compréhension du dossier :

Nom du fichier transmis	Contenu en rapport avec la demande (*)	Auteur	Date(s) de référence



DEMANDE D'EVOLUTION DES STRUCTURES PEDAGOGIQUES

Etablissement : LEGTA HENRY QUEUILLE
Lieu de la formation : Neuvics
Département : 19

PUBLIC
 PRIVE - MFR
 PRIVE – CNEAP
 PRIVE – UNREP

Nature de la demande	Section ou Classe	Diplôme Option Spécialité	Effectif demandé
<input checked="" type="checkbox"/> ouverture	<input checked="" type="checkbox"/> classe en 1 an	BTSA GPN en 1 an	19

Nouvelle demande : <input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	DATE(S)	AVIS déjà rendus
Avis déjà rendus		
Demande liée à une autre évolution de structure : <input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON si oui, à renseigner →		L'établissement sollicite une réduction de seuils sur les 4 classes de BTSA GPN passant de 32 à 27

1/ Territoire identifié pour le recrutement (région – département – zones spécifiques à préciser) :

Nouvelle-Aquitaine et France entière, sur le même secteur que les classes actuelles existantes.

2/ Formations présentes au sein de l'établissement dans le champ professionnel concerné par la demande (toutes voies de formation et tous certificateurs confondus) :

Diplôme et spécialité	NIV	Lieu de formation	Statut		Voie de formation		
			PU	PR	FIS	FIA	FPC
Bac Pro GMNF	4	Neuvic	X		X		
Bac Pro Forêt	4	Meymac	X		X		
Carte des BTSA existants :							
Gestion Forestière (classe en 2 ans)	5	Meymac		X	X	X	
Gestion Forestière (classe en 1 an)				X	X		
GPN (2 classes)	5	Neuvic		X	X		

3/ Formations existantes dans le même secteur professionnel au sein du territoire de recrutement identifié au 1/ :

Diplôme et spécialité	NIV	Lieu de formation	Statut		Voie de formation		
			PU	PR	FIS	FIA	FP C
BTSA GPN : 6 formations existent en région avec celui de Bourcefranc qui a ouvert à la RS 2021	5	Saint Pée sur Nivelle, Saint Palais Périgueux, Melle, Bourcefranc, Neuvic		X	X		
autres lieux proposant du BTSA GPN en 1 an	5	Poisy (74) Mirande (32) Saint Aubin du Cormier (35)	X X	X	X	X	X

La carte mise à jour des formations existantes au niveau régional permet d'identifier le dispositif existant en voie scolaire ainsi que les projets déposés par certains établissements pour la rentrée 2023 en région Nouvelle-Aquitaine (cf fin dossier)

4/ Identification des effets de concurrence avec l'offre de formation existante sur la zone de recrutement prévue :

En formation scolaire : seule 1 formation existe à Poisy dans un établissement privé

En formation par la voie de l'apprentissage et formation continue : 2 sites de formation sont recensés (un en Bretagne, l'autre en Occitanie) mais concernent un public différent et des modalités pédagogiques différentes

En formation à distance : Angers et Dijon propose la formation mais en 2 ans obligatoirement et ne cible pas nécessairement le même public.

L'établissement vise « ... un public d'étudiant(e)s pas encore sortis de la formation initiale scolaire et qui devront être encadrés pour améliorer leurs compétences techniques et leurs savoirs faire relationnels. Une pédagogie de projet, en relation avec des commanditaires du secteur professionnels seront encadrées et permettront l'acquisition progressive de la maturité professionnelle nécessaire ».

5/ Organisation pédagogique spécifique à détailler :

Mixage des voies de formation : indiquer les cycles et les années de formation concernés
Non

Mixage de spécialités (pour une même voie de formation) : indiquez les spécialités et les années de formation concernés :
Non

Parcours de formation multi-site : indiquez les modalités de partenariat pédagogique et d'information des familles tout au long du cycle de formation sans objet

Demande de labellisation Agriculture Biologique prévue :

Oui / Non

Echéance prévue :

6/ Données relatives à l'emploi et l'insertion professionnelle :

Faute de données spécifiques disponibles sur l'insertion de jeunes ayant fait un parcours de Bac +2 suivi d'un BTSA en 1 an, l'établissement reprend des données qualitatives pour définir des combinaisons possibles de parcours de formation :

- BTSA Gestion forestière + GPN en 1 an :
entreprise de la filière forêt – préoccupation environnementale, écologique
profil pour les concours de recrutement ONF
- BTSA Gestion de l'eau + GPN en 1 an :
collectivités territoriales, syndicats des eaux et des rivières
- BTSA « production agricole » + GPN en 1 an :
interface agriculture et environnement – association de protection de l'environnement
- droit + GPN en 1 an :
connaissance juridique nécessaire pour certaines structures, complétées par une
connaissance sur le fonctionnement des écosystèmes
- géographie + GPN en 1 an :
développement du tourisme vert en lien avec la valorisation des territoires
- sport + GPN en 1 an :
accompagnateurs indépendants – stations de sport et centres de vacances
- communication + GPN en 1 an :
valorisation des sites naturels
- travaux publics + GPN en 1 an
accompagner les projets à faible impact sur l'environnement : éviter – réduire –
compenser
- urbanistes & paysagistes + GPN en 1 an :
gérer les espaces naturels urbains dans un contexte de réchauffement climatique et
d'érosion de la biodiversité

Au niveau régional on dispose de données des enquêtes à 7 mois qui permettent d'éclairer les parcours des étudiant(e)s post BTSA :

Sur les enquêtes des sortants de juin 2020 et 2021 (toutes spécialités de BTSA confondues), nous observons les éléments suivants :

BTSA – Toutes spécialités – Jeunes en situation de formation post BTSA								
Date de sortie des établissements (enquêtés en N+1)	Total répondants	En formation en contrat d'apprentissage				en formation sous statut d'étudiant		
		BTSA	CS	LP	Autre	BTSA	LP	Autre
Juin 2021	813	8	17	64	48	4	94	69
Juin 2022	614	11	21	77	53	2	139	92
Total cumulé :	1427	19	38	141	101	6	233	161

Sur un cumul de + de 1400 répondants, ils sont au total près de 600 à poursuivre une formation par la voie de l'apprentissage ou en cursus étudiant.

Sur ces 600, la part des jeunes en BTSA est très faible (25) alors qu'une majorité se retrouve en licence professionnelle (374)

Sans remettre en question l'intérêt du contenu de la formation pour apporter des compétences complémentaires aux étudiants, il y a lieu d'être prudent sur l'attractivité d'une formation de BTSA en 1 an au regard de l'offre existante en licence pro dont les modalités par la voie de l'apprentissage se développent depuis la réforme de la formation professionnelle.

D'autre part, les contenus de certaines licences professionnelles sont en capacités de répondre à ces préoccupations. Pour exemple, la liste ci-dessous des formations que les étudiants de BTSA (secteur production – aménagement – forêt – eau – service) ont déclaré poursuivre en formation suite à l'obtention de leur BTSA en 2021 :

- gestion espaces montagnards et pastoralisme
- forêt, gestion et préservation de la ressource en eau
- biologie appliquée aux écosystèmes exploités
- conseiller forestier
- gestion et aménagement durable des espaces et des ressources
- métiers de la protection et de la gestion de l'environnement
- aménagement et gestion des ressources en eau
- agro environnementale et conduite de projets
- production agricole et enjeux environnementaux
- aménagement du territoire spécialité Infographie Paysagère
- aquaculture et relations environnement littoral
- développement de projets de territoires : parcours agent de développement durable
- gestion/ protection de l'environnement
- gestion de l'eau et développement de ses territoires
- protection de l'environnement option gestion des eaux urbaines et rurales
- valorisation animation et médiation des territoires ruraux
- gestion et pilotage de chantier

7/ Demande sociale et données relatives à la pression de sélection observée dans les procédures d'affectation :

Indiquez les éléments permettant de caractériser le potentiel de recrutement sur la zone définie :

L'établissement mise sur un recrutement qui serait interne (BTSA Gestion Forestière et BTSA Développement et animation des territoires ruraux) et dirigé pour des Bac Pro pour lesquels la poursuite en Bac + 3 serait difficile.

Pour la campagne Parcoursup 2022, les données font état d'une trentaine de vœux (sur 970 confirmés) pour lesquels les candidat(e)s sont déjà titulaires d'un Bac +2 validé.

Par contre, l'EPL risque de se mettre en danger en réduisant les seuils de recrutement dans les 2 classes de BTSA GPN qui recrutent bien aujourd'hui au regard de la faible attractivité de la formation en 1 an post BTSA en concurrence directe avec le dispositif des licences professionnelles.

8/ Partenariats identifiés sur le territoire et nature des engagements dans la mise en œuvre de la formation

Indiquez la nature du partenaire (entreprise, branche, autre établissements, collectivité, élu, etc...) et le contenu de l'engagement prévu pour la formation demandée:

L'établissement dispose de nombreux partenariats, déjà existants puisque la formation est présente dans l'établissement. Le dossier liste les partenaires suivants :

- conservatoire des espaces naturels (NA et AURA)
- parcs naturels régionaux (Millevaches en Limousin, Périgord-Limousin, Volcan d'Auvergne)
- communautés de commune (Haute Corrèze Communauté, Ventadour-Egletons-Monédières
- Vinci
- ONF, coopératives forestières (CFBL, CBB)
- limousin nature environnement, LPO, CPIE de la Corrèze
- maison de l'eau et de la pêche de Neuvic, Fédérations départementales de la pêche et de la chasse 19

Des partenariats sont en cours de construction avec :

- la communauté d'agglomération de Brive, de Tulle
- EPIDOR (Etablissement public territorial du bassin de la Dordogne)
- EDF, Génédis, RTE
- bureaux d'étude en environnement

9/ Moyens humains nécessaires pour la mise en œuvre de la formation :

La formation fait-elle l'objet d'une demande de fermeture pour compenser tout ou partie des besoins en horaire enseignants ou en financement d'effectifs :

Si oui : précisez la balance « effectifs formés » entre les cycles complets concernés par l'ouverture et par la fermeture :

Baisse de seuil en BTSA GPN avec passage de 4 classes de 32 étudiant(e)s à 4 classes à 24 (27 sans moyens supplémentaires) :

- actuellement : $4 \times 32 =$ potentiel de 128 étudiant(e)s
- projection à $4 \times 27 + 1$ classe à 19 = projection à 127 étudiant(e)s

Si oui : précisez la balance « moyens DGH » entre les cycles complets concernés par l'ouverture et par la fermeture¹ :

¹ Pour les établissements publics, un document complémentaire devra être fourni pour bien identifier, selon les groupes de matière, la balance besoins/moyens au regard des principes de substitution et/ou de réaffectations

Il reste un besoin de 842h de DGH :

- réduction de seuils : 976h récupérées sur les 4 classes (1917h/classe à 32, contre 1673h/classe pour 27
- consommation de 1818h DGH pour la classe en 1 an

Si non : indiquez si des compensations sont envisagées au sein du réseau d'établissements auquel vous appartenez

Si non : indiquez si des priorités ont été identifiées au sein du réseau pour les demandes non compensées à l'échelle de l'établissement:

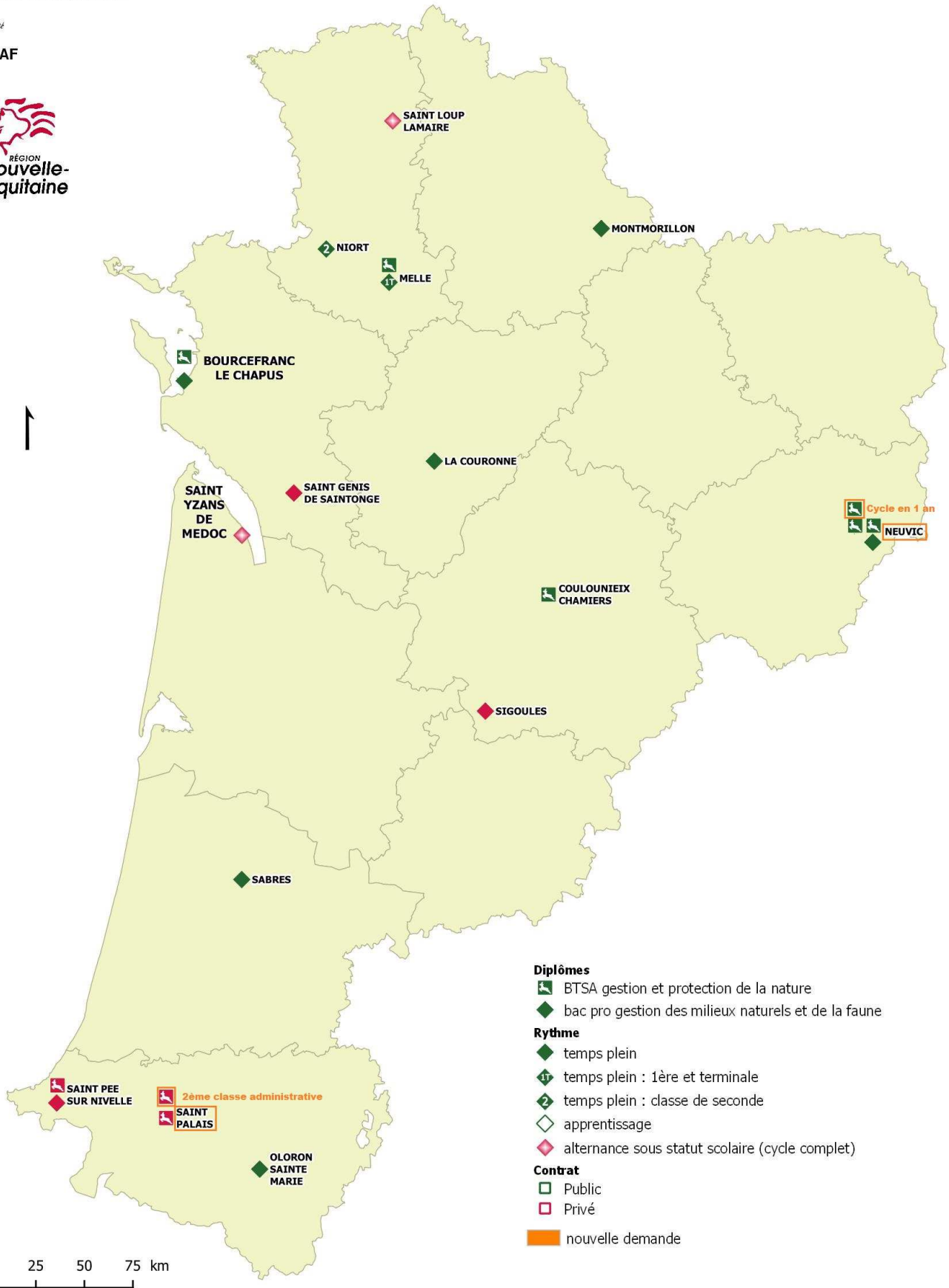
10/ Tableaux récapitulatif des moyens nécessaires pour la mise en œuvre de la formation :

Inventaire des besoins	Volume du besoin (ETP - €)	Moyens existants	
		OUI/ NON	nature des moyens mobilisés ou à mobiliser
Personnels	842h = 1 ETP	NON	Pas d'éléments dans le dossier
Equipements pédagogiques	0	Oui	La formation existe et l'établissement dispose des équipements nécessaires
Bâtiments	0	Oui	

11/ Dans l'hypothèse où des pièces utiles au dossier sont jointes, merci de préciser en quoi le contenu a un intérêt pour la compréhension du dossier :

Nom du fichier transmis	Contenu en rapport avec la demande (*)	Auteur	Date(s) de référence
Extrait du projet d'établissement 2017-2022	Fiche relative de demande d'ouverture du BTSA GPN en 1 an à la rentrée 2019	EPL de Haute-Corrèze	Novembre 2017

DRAAF



Sources : © GEOFLA, DRAAF N-A
S:\SIG\04_SRFD\02_travaux\2020

Date de modification : 25/08/2022 - SRFD
Site de Limoges - LE PASTEL - 22 rue des Pénitents Blancs - CS 13916 - 87 039 LIMOGES Cedex 1

Conception : SRISSET/MIG

DEMANDE D'EVOLUTION DES STRUCTURES PEDAGOGIQUES

Etablissement : LEGTA DE BERGERAC
Lieu de la formation : Monbazillac
Département : 24

PUBLIC
 PRIVE - MFR
 PRIVE – CNEAP
 PRIVE – UNREP

Nature de la demande	Section ou Classe	Diplôme Option Spécialité	Effectif demandé
<input checked="" type="checkbox"/> ouverture	<input checked="" type="checkbox"/> section de 1 ^{ère} Pro en 2023	Bac Pro Services aux personnes et animation dans les territoires	16

<u>Nouvelle demande</u> : <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON	DATE(S)	AVIS
Avis déjà rendus	RS 2014 RS 2015	Défavorable
<u>Demande liée à une autre évolution de structure</u> : <input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	Fermeture de l'EIL Aménagement du Bac STAV Fonctionne en section avec le Bac Pro TCV en alimentation	

1/ Territoire identifié pour le recrutement (région – département – zones spécifiques à préciser) :

L'établissement vise le bassin du Bergeracois au regard du peu de mobilités possibles du public concerné par ce secteur professionnel.

2/ Formations présentes au sein de l'établissement dans le champ professionnel concerné par la demande (toutes voies de formation et tous certificateurs confondus) :

Diplôme et spécialité	NIV	Lieu de formation	Statut		Voie de formation		
			PU	PR	FIS	FIA	FPC
3 ^{ème} EA	2	Monbazillac	X		X		
CAPa SAPVER	4	Monbazillac	X		X		

3/ Formations existantes dans le même secteur professionnel au sein du territoire de recrutement identifié au 1/ :

Diplôme et spécialité	NIV	Lieu de formation	Statut		Voie de formation		
			PU	PR	FIS	FIA	FC
CAPa SAPVER (Dpt 24)	3	Sigoules		X	X		
Bac Pro SAPAT (Dpt 24)	4	Vanxains – Périgueux – La Force – Sigoules - Thiviers		X	X		
Bac Pro EN - dpt 24 : 4 sites de Bac Pro ASSP	4	Nontron – Périgueux – Bergerac - Sarlat					
1 site de Bac Pro AEPA	4	Périgueux					
Diplômes d'État – dpt 24 : 4 sites pour l'aide soignant	4	Périgueux - Montmpon – Sarlat - Bergerac					
4 sites pour l'accompagnant éducatif et social	4	Champcevinel – Ribérac - Périgueux - Bergerac					

4/ Identification des effets de concurrence avec l'offre de formation existante sur la zone de recrutement prévue :

confère carte des formations Bac Pro SAPAT du Ministère de l'agriculture, identifiant :

- toutes les demandes de modification des structures pour 2023
- les 3 nouvelles demandes de complétude de Bac Pro au sein du réseau des MFR
- le dispositif apprentissage (en fin de document).

L'établissement fait état des analyses conduites par le CGAAER lors de la rénovation du Bac Pro SAPAT qui entrera en vigueur en 2023 pour le cycle terminal. Le SAPAT se distingue encore plus désormais avec la partie relative à l'animation dans les territoires, alors que le Bac Pro ASSP est construit uniquement sur les services à la personne.

«...avec sa double valence, le Bac Pro SAPAT dispose d'un volet « territoires » sans équivalent dans le baccalauréat ASSP, qui renforce sa légitimité dans le secteur des services – CGAAER n°17045 – Page 6/84 »

Une enquête a été réalisée auprès des CAPa SAPVER présents dans l'établissement, lesquels à 56% souhaitent poursuivre leur formation en Bac Pro SAPAT (ils sont seulement 20% pour le Bac Pro TCV) et 63% seraient intéressés pour s'inscrire au Legta de Bergerac dans l'hypothèse de l'ouverture du Bac Pro.

Les effectifs en formation SAPVER sont en augmentation depuis 4 ans :

Effectifs de CAPa SAPVER – Legta de Bergerac	RS 2018	RS 2019	RS 2020	RS 2021
1ère année	17	24	28	31
2ème année	14	10	25	20
Total	31	34	53	51

Sur le territoire concerné, il n'existe pas d'offre dans l'enseignement agricole public. L'établissement considère que la concurrence n'existe pas avec le privé dont le caractère payant met hors de portée financièrement le public visé par la formation sur Bergerac.

Cela conforte le potentiel de jeunes déjà dans l'établissement, pouvant intégrer directement la classe de 1^{ère} professionnelle. A noter également que pour ceux qui ont fait des vœux sur Affelnet pour intégrer un Bac Pro ASSP, aucun n'a été affecté en liste principale.

On constate également que l'établissement dispose du potentiel de recrutement avec :

- les effectifs en CAPa SAPVER qui progressent
- des jeunes qui accèdent en 1^{ère} Bac Pro via les passerelles

Sur zone, Il n'y a effectivement pas de concurrence avec l'offre de formation existante car :

- on n'a pas de jeunes qui naviguent en cours de cycle entre établissement public <--> privé, le choix des familles se fait à l'entrée dans un cycle, pas en cours de cycle
- les autres Bac Pro de la zone recrutent via la 2nde Pro dans le cadre du post 3^{ème} et ne seront pas impactés par une formation supplémentaire au catalogue Affelnet Post 3^{ème}.

5/ Organisation pédagogique spécifique à détailler :

Mixage des voies de formation : indiquer les cycles et les années de formation concernés
- pas de mixage prévu

Mixage de spécialités (pour une même voie de formation) : indiquez les spécialités et les années de formation concernés :
- le mixage est prévu avec le Bac Pro Technicien conseil vente en alimentation

Parcours de formation multi-site : indiquez les modalités de partenariat pédagogique et d'information des familles tout au long du cycle de formation
- non concerné

Demande de labellisation Agriculture Biologique prévue :
Oui en projet / Non : la labellisation a été obtenue pour la Bac Pro TCVA e

Autres dispositifs spécifiques mis en œuvre :
Demande de labellisation Eco-Ecole sur la thématique de l'alimentation des déchets pour 2022-2023

6/ Données relatives à l'emploi et l'insertion professionnelle :

Au national, on dispose de l'enquête sur le cheminement scolaire et professionnel des diplômés de l'enseignement technique agricole réalisée en 2015 auprès des diplômés du bac professionnel en 2012 est disponible en téléchargement via le lien ci-dessous :

https://chlorofil.fr/fileadmin/user_upload/stats/statea/statea-2017-05-insertion-bacpro-2012.pdf

Cette enquête indique que 86% des jeunes de Bac Pro SMR (ancienne dénomination en 2012 du SAPAT) sont en emploi 3 ans après l'obtention du diplôme. 32% sont dans des structures relevant du champ de compétence du MAA. Ils sont seulement 37% en CDI. Après l'obtention du diplôme 42% poursuivent des études en minorité en BTSA (5%).

Au niveau régional, le service statistique avait réalisé une synthèse des enquêtes d'insertion dans la vie active, 7 mois après la sortie (enquête labellisée IVA).

On y retrouvait des éléments sur 3 ans pour aider à caractériser le devenir des jeunes dans le secteur concerné par cette demande. Elle est toujours accessible sur le site Agreste :

<http://agreste.agriculture.gouv.fr/en-region/aquitaine-limousin-poitou/>

Précaution d'analyse des résultats : «le périmètre de l'enquête comprend tous les élèves des classes terminales qui sont sortis de la voie initiale scolaire de l'enseignement technique agricole au cours ou en fin de l'année scolaire N, autrement dit, ceux qui ne se sont pas ré-inscrits dans un établissement scolaire d'enseignement agricole à la rentrée N+1».

Pour ceux qui ont poursuivi leur scolarité en formation initiale scolaire dans un lycée/MFR de Nouvelle-Aquitaine, nous les avons rajoutés aux effectifs enquêtés déclarés en formation, à partir des données d'inscription de rentrée lorsque l'origine scolaire est renseignée.

Aujourd'hui, si on cumule avec les enquêtes de Juin 2020 et Juin 2021, ils sont près de 50% retrouvés dans un dispositif de formation (apprenti(e) – étudiant(e) ou stagiaire de la formation professionnelle). Ils sont plus nombreux en formation qu'en emploi, mais avec un taux de demandeurs d'emploi légèrement plus élevé que pour les autres spécialités de Bac Pro.

Bac Pro Services aux personnes et aux territoires

Les données sur le quinquennat (2017 à 2021) sont assez significatives, puisque le taux de retour (y compris les poursuites dans l'EA – non enquêtés) est estimé à 54,3%.

Date de sortie des établissements (enquêtés en N+1)	Formation (*)	Apprenti	Emploi	Sans emploi	Total répondants (*)	Total sortants
Juin 2017	311	28	224	151	714	1257
Juin 2018	303	26	293	121	743	1270
Juin 2019	239	40	172	87	538	1194
Juin 2020	274	57	207	79	617	1059
Juin 2021	201	59	159	69	488	931
Total sur 5 ans	1328	210	1055	507	3100	5711
Moyenne du devenir sur les 5 ans	42,8%	6,8%	34,0%	16,4%	Taux de répondants : 54,3 %	

(*) y compris les non enquêtés qui ont poursuivi en formation scolaire dans un établissement agricole de NA

A noter qu'ils sont relativement peu nombreux à poursuivre leur formation en voie scolaire dans un établissement de l'enseignement agricole en région Nouvelle-Aquitaine. C'est entre 50 et 80 jeunes par an. Sur le quinquennat, cela correspond à 6% des sortants.

Le dossier reprend des données de Pôle emploi qui confirment les intentions d'embauches dans le secteur des services.

Pour le département de la **Dordogne**, l'enquête BMO de Pôle Emploi montre que la tendance entre 2021 et 2022 confirme une demande plus importante dans le secteur de la santé (couvert notamment par les diplômés d'État).

Le tableau ci-contre reprend les **besoins d'emploi hors saisonniers** exprimés par les employeurs en **2022** (avec données reprises de 2021) :

Métier	Projets de recrutement non saisonniers	
	2022	Rappel 2021
Aides-soignants	1 110	680
Aides à domicile et aides ménagères	430	520
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment	330	230
Infirmiers	260	340
Agents d'entretien de locaux	260	400
Aides et apprentis de cuisine, employés polyvalents restauration	260	290
Agriculteurs salariés	260	290
Employés de libre service	250	330
Ouvriers qualifiés du magasinage et manutention	250	non cités
Maçons	230	non cités

<https://statistiques.pole-emploi.org/bmo/bmo?graph=4&fb=24&in=2&le=0&tu=10&pp=2022&ss=1>

7/ Demande sociale et données relatives à la pression de sélection observée dans les procédures d'affectation :

L'établissement considère que le recrutement pour cette demande n'est pas dépendant du taux de pression post 3^{ème}, puisqu'il s'agit ici de proposer une entrée dans le cycle terminal du Bac Pro. Le vivier n'est pas en concurrence avec les autres Bac Pro, lesquels recrutent à partir de la classe de 2^{nde} Pro en sortie de 3^{ème}.

La réforme du Bac Pro SAPAT est en phase avec les besoins actuels et la demande forte de transformation en profondeur :

- privilégier le maintien à domicile
- améliorer la qualité de la prise en charge
- valoriser les métiers et privilégier la montée en compétences
- favoriser une plus grande égalité dans les territoires

Les données disponibles de l'affectation en 1^{ère} pro (passerelles) montre qu'il n'y a pas ou très peu de demande pour les établissements privés au regard des places disponibles. Pour le CAPa SAPVER, le bon recrutement des précédentes années se confirme avec les données Affelnet au 25 juin : prévision de recrutement à hauteur de la capacité d'accueil (25/27).

8/ Partenariats identifiés sur le territoire et nature des engagements dans la mise en œuvre de la formation :

Avec le CAPa en place depuis 2010, l'établissement a tissé des liens et constitué un réseau de partenaires.

- plus d'une dizaine d'EPHAD partenaires
- trois associations d'aide à domicile
- des écoles et crèches du bassin de Bergerac
- les collectivités locales

9/ Moyens nécessaires pour la mise en œuvre de la formation :

La formation fait-elle l'objet d'une demande de fermeture pour compenser tout ou partie des besoins en horaire enseignants ou en financement d'effectifs :

Si oui : précisez la balance « effectifs formés » entre les cycles complets concernés par l'ouverture et par la fermeture :

La fermeture de l'EIL aménagement du Bac STAV entraîne une balance positive des effectifs : un recrutement moyen de 5 à 7 jeunes en Bac STAV pour une prévision de 16 jeunes en Bac Pro SAPAT

Si oui : précisez la balance « moyens DGH » entre les cycles complets concernés par l'ouverture et par la fermeture¹ :

La fermeture de l'EIL dégage un potentiel de 267h sur 2 ans, au regard des 762h nécessaires pour le Bac Pro SAPAT, soit un besoin de 495h sur le cycle.

¹ Pour les établissements publics, un document complémentaire devra être fourni pour bien identifier, selon les groupes de matière, la balance besoins/moyens au regard des principes de substitution et/ou de réaffectations

Si non : indiquez si des compensations sont envisagées au sein du réseau d'établissements auquel vous appartenez

Si non:indiquez si des priorités ont été identifiées au sein du réseau pour les demandes non compensées à l'échelle de l'établissement:

10/ Tableau récapitulatif des moyens nécessaires pour la mise en œuvre de la formation :

Inventaire des besoins	Volume du besoin (ETP - €)	Moyens existants	
		OUI/NON	Si OUI : nature des moyens mobilisés si ils existent
Personnel	1 ETP	Oui	L'établissement indique qu'il a un poste de contractuel en ESF (économie sociale et familiale) déjà présent – Il sollicite la transformation de ce poste en poste de titulaire. Dans le même temps, il est prévu un départ à la retraite d'un agent en aménagement.
Equipements pédagogiques	0	Oui	Les équipements et les locaux sont suffisants et adaptés aux nouveaux besoins pour accueillir le cycle terminal : 2 salles de travaux pratiques pour les TP en CAPa. Une salle de vente est en projet.
Bâtiments	0	Oui	

Pour les équipements pédagogiques et les bâtiments, indiquez l'origine des financements et l'état des discussions, négociations avec les financeurs concernés par des demandes de subvention

- déjà présents dans l'établissement

Pour les opérations lourdes d'investissements nécessaires au projet, indiquez le calendrier prévisionnel de réalisation:

- sans objet

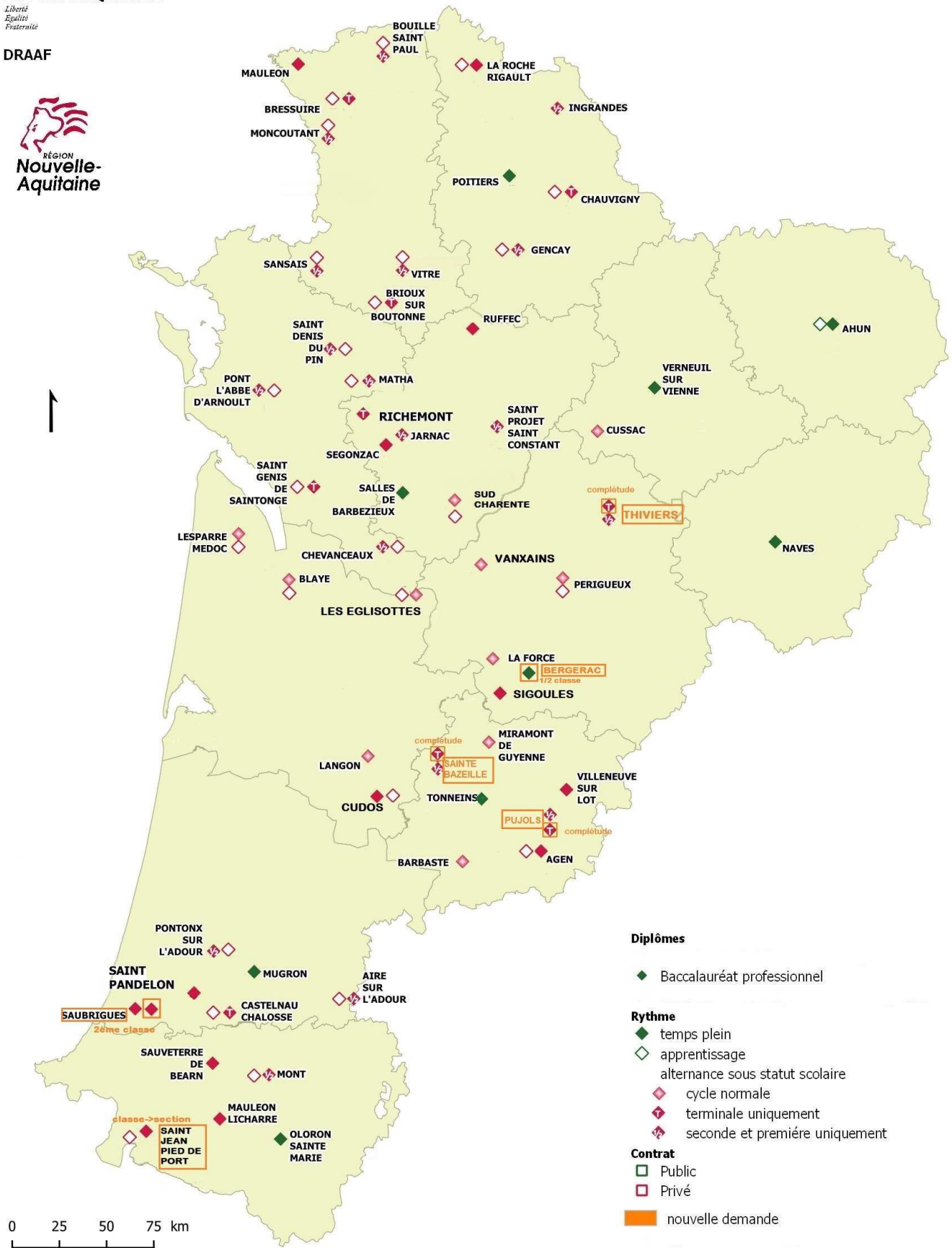
11/ Dans l'hypothèse où des pièces utiles au dossier sont jointes, merci de préciser en quoi le contenu a un intérêt pour la compréhension du dossier :

Nom du fichier transmis	Contenu en rapport avec la demande (*)	Auteur	Date(s) de référence
Projet structure du lycée <i>(fichier à disposition en tant que de besoins)</i>	Eléments d'opportunité présentés aux administrateurs de l'EPL	Equipe pédagogique	Décembre 2021
Délibération	Validation de la demande d'ouverture au conseil d'administration	EPL du Périgord	Décembre 2021
Rapport n°17045 de janvier 2018 : «enseignement agricole et territoires» (*)	Préconisation en amont de la réforme du bac pro	CGAAER	Janvier 2018

(*) : <https://agriculture.gouv.fr/enseignement-agricole-et-territoires-la-filiere-professionnelle-services-et-la-filiere-0>



DRAAF Nouvelle-Aquitaine - Service Statistique
Formations diplômantes Bac Pro du secteur des services



DEMANDE D'EVOLUTION DES STRUCTURES PEDAGOGIQUES

Etablissement : EPLEFPA Terre sde Gascogne
 Lieu de la formation : LEGTA de Bazas
 Département : 33

PUBLIC
 PRIVE - MFR
 PRIVE – CNEAP
 PRIVE – UNREP

Nature de la demande	Section ou Classe	Diplôme Option Spécialité	Effectif demandé
<input checked="" type="checkbox"/> ouverture	<input checked="" type="checkbox"/> section de Bac STAV	Enseignement à l'initiative de l'établissement : EIL production	14

Nouvelle demande : <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON+	DATE(S)	AVIS
Avis déjà rendus	RS 2018 RS 2019 RS 2022	Défavorable Défavorable Défavorable
<u>Demande liée à une autre évolution de structure :</u> <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON		

1/ Territoire identifié pour le recrutement (région – département – zones spécifiques à préciser) :

Le dossier fait état des éléments suivants :

« Le territoire appartient en grande partie au bassin de recrutement du Sud Gironde qui fournit déjà une part très importante des effectifs de l'établissement. Cependant, le recrutement de l'établissement n'est pas strictement limité à cette zone. En effet des élèves proviennent des collèges et lycées situés le long de l'axe de communication Bordeaux-Langon ou à proximité du bassin d'Arcachon, ces jeunes recherchant une formation tournée vers l'agriculture et l'environnement.

Le nombre de formations technologiques est extrêmement faible en Sud-Gironde. Sont proposés seulement 3 bac techno dans les 3 lycées de Bazas et Langon (STI2S – STMG et STAV). Dans un territoire en progression démographique, l'offre de formation technologique doit se développer et l'enseignement agricole doit y prendre toute sa place. »

L'établissement met en avant plusieurs dispositifs/installations reconnus par les acteurs du territoire et qui sont facteurs d'attractivité pour la formation :

- les installations de l'exploitation agricole
- les productions sous signe de qualité (en élevage ou cultures)
- la vente en circuits courts et la vente en ligne
- des activités pédagogiques spécifiques (concours, trophées, etc...)
- le plan local enseigner à produire autrement

2/ Formations présentes au sein de l'établissement dans le champ professionnel concerné par la demande (toutes voies de formation et tous certificateurs confondus) :

Diplôme et spécialité	NIV	Lieu de formation	Statut		Voie de formation		
			PU	PR	FIS	FIA	FPC
Bac STAV (avec EIL aménagement)	4	Bazas	X		X		
Bac Pro CGEA	4		X		X		
BTS Gestion Forestière	5		X		X	X	

3/ Formations existantes dans le même secteur professionnel au sein du territoire de recrutement identifié au 1/ :

Diplôme et spécialité	NIV	Lieu de formation	Statut		Voie de formation		
			PU	PR	FIS	FIA	FPC
Au niveau régional, l'enseignement d'initiative locale «Technologies de la production agricole» est dispensé dans 17 lycées	4	<u>En proximité :</u> Libourne 70km Blanquefort 70km Nérac 63 km	X		X		
			X		X		
			X		X		
		<u>Autres lieux :</u> Angoulême – Saintes – Naves – Ahun – Périgueux – Bergerac – Dax – Ste Livrade/Lot – Montardon - St Palais – Bressuire – Melle – Venours – Limoges	X		X		
		Saint Palais		X	X		

Confère carte sectorielle à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine des formations de l'enseignement général et technologique en région : 2nde – Bac STAV – Bac Général – Classe Prépa

4/ Identification des effets de concurrence avec l'offre de formation existante sur la zone de recrutement prévue :

L'établissement considère que cet EIL ne fera pas de concurrence au recrutement en Bac Pro CGEA en interne.

Vis à vis des autres lycées publics, cette offre supplémentaire pourra encourager des familles à s'y engager en palliant aux difficultés liées à la mobilité, laquelle pouvait être un frein à continuer dans cette voie.

Sur la zone, cela correspond à une offre alternative pour faire face à la croissance démographique.

5/ Organisation pédagogique spécifique à détailler :

Mixage des voies de formation : indiquer les cycles et les années de formation concernés
non concerné

Mixage de spécialités (pour une même voie de formation) : indiquez les spécialités et les années de formation concernés :

1ère STAV Aménagement et Production

Term STAV Aménagement et Production

Parcours de formation multi-site : indiquez les modalités de partenariat pédagogique et d'information des familles tout au long du cycle de formation
non concerné

Demande de labellisation Agriculture Biologique prévue :

Oui/Non

Une réflexion est engagée pour la labellisation AB d'au moins une des formations dispensée dans l'EPL. Cela est en lien avec les démarches engagées de conversion en AB d'un atelier de l'exploitation agricole

Echéance prévue : 2024

Autres dispositifs spécifiques mis en œuvre :

Coopération internationale : un projet de partenariat à la rentrée 2022 sera mis en place avec un lycée au Chili autour des thématiques d'agroécologie et d'interculturel.

L'établissement envisage de demander la mise en place d'une section européenne en STAV à la rentrée 2023

Pratiques professionnelles : la mise en place pour les Bac Pro CGEA d'un enseignement facultatif «pratique professionnelle» concernant la valorisation de la race bazadaise est désormais proposé à la filière technologique dans le cadre des enseignements optionnels.

Animation du territoire : la filière STAV, même si elle est actuellement orientée « aménagement » est impliquée dans différentes animations organisées dans l'établissement : Trophée national des lycées agricoles, Concours de jugement des animaux par les jeunes (en lien avec le Salon international de l'agriculture de Paris), la Fête des bœufs gras, avec une nouvelle dimension encore plus ancrée dans l'animation territoriale.

6/ Données relatives à l'emploi et l'insertion professionnelle :

Indiquez sur le territoire d'emploi visé par la formation les chiffres et la nature des demandes d'emploi correspondants aux emplois/activités visés par le référentiel professionnel de la formation :

L'insertion professionnelle n'est pas l'enjeu prioritaire sur ce dossier, puisqu'il s'agit avant tout de favoriser les parcours pour des poursuites d'études (BUT et BTSA). A noter que le Bac STAV donne la capacité professionnelle pour l'installation en agriculture.

Le dossier reprend les éléments suivants :

« - dans la région Nouvelle-Aquitaine, le territoire du sud Gironde est une terre d'élevages et de productions végétales. La race bovine Bazadaise est bien entendu emblématique, mais on y trouve également de nombreuses productions à haute valeur ajoutée (palmipèdes gras, poulets Label Rouge IGP, porcs plein air, chevaux anglo-arabe, IGP agneaux de Pauillac, cultures AB ...) ainsi que du maraîchage. L'ouverture de la spécialité Production en STAV a donc toute sa légitimité au sein de ce territoire profondément agricole pour offrir des perspectives d'emploi aux jeunes en lien avec leurs projets de poursuites d'études.

- la demande du territoire afin de renouveler les professionnels techniciens en agriculture est substantielle notamment pour des élèves possédant un diplôme Bac+2 (type BTSA). Plusieurs élèves de bac pro CGEA poursuivent en BTSA Productions Animales ou ACSE en apprentissage dans le secteur. Ce domaine technologique participera à la formation de jeunes techniciens et assurera le renouvellement des personnels de conseil et d'encadrement des structures professionnelles du sud du département. Ces techniciens développeront et diffuseront des techniques innovantes de production, intégrant la dynamique de l'agroécologie et de l'agriculture biologique. Cela répond à une demande sociétale forte du territoire, cela doit permettre à des futurs jeunes agriculteurs de s'installer en ayant un bagage théorique et pratique conséquent (licence professionnelle ou diplôme d'ingénieur par exemple). »

Indiquez les données d'insertion dont vous avez connaissance pour des formations ayant la même typologie d'emplois visés :

L'établissement constate qu'à 90%, les élèves de terminale STAV poursuivent dans des études supérieures. Le territoire appartient en grande partie au bassin de recrutement du Sud Gironde qui fournit déjà une part très importante des effectifs de l'établissement. Cependant, le recrutement de l'établissement n'est pas strictement limité à cette zone. En effet, des élèves proviennent des collèges et lycées situés le long de l'axe de communication Bordeaux-Langon ou à proximité du bassin d'Arcachon, ces jeunes recherchant une formation tournée vers l'agriculture et l'environnement.

L'établissement mise sur une augmentation du recrutement en 2^{de} générale et technologique en lien avec les lycées et collèges du secteur.

Aujourd'hui, les données sur les recrutements en 2^{de} GT sont reprises ci-dessous, avec les éléments de devenir :

Parcours des jeunes recrutés en 2 ^{de} G&T	Effectif de 2 ^{de} G&T (année N-1)	Devenir en N+1			Effectif total en 1 ^{ère} STAV (année N)	
		Montants en 1 ^{ère} STAV	Montants en Bac Pro CGEA	Départ vers d'autres établissements	Entrants avec passerelles extérieures	Total
Rentrée 2020	17	9	0	8	12	21
Rentrée 2021	14	7	1	6	4	11
Rentrée 2022 (*)	16					

(*)= données prévisionnels Affelnet – juin 2022

Les constats sont les suivantes :

- en prévision de la rentrée 2022, il y aurait 16 jeunes pour 27 places. Cela correspond à l'effectif moyen sur ces 5 dernières années.
- dans le cycle terminal du Bac STAV, les effectifs sont entre 10 et 20 jeunes par classe
- tous les jeunes recrutés en 2nde générale ne restent pas dans l'établissement (7/14 à la rentrée 2021 et 9/17 en 2020)
- par contre, on constate des entrées extérieurs de jeunes en classe de 1ère STAV, mais c'est irrégulier selon les années.

Pour autant, il faut préciser que :

- l'existence de l'EIL production au moment du recrutement post 3ème, permettrait aux familles de se projeter sur une possible poursuite d'études sur le lycée
- le secteur de la production agricole recrute, il est soutenu par la profession et cet EIL se porte bien en terme d'effectifs dans les établissements qui le mettent en œuvre et donc d'aller vers la 2nde GT en ayant la perspective de s'orienter dans le secteur de la production
- la mise en œuvre de cet EIL pourrait également bénéficier à certains jeunes de 2nde GT du lycée, qui n'envisagent pas à cette rentrée de continuer dans le seul EIL existant actuellement (aménagement)

Partenariats identifiés sur le territoire et nature des engagements dans la mise en œuvre de la formation :

Indiquez la nature du partenaire (entreprise, branche, autre établissements, collectivité, élu, etc...) et le contenu de l'engagement prévu pour la formation demandée:

L'EPLEFPA est présent sur le territoire et bénéficie de nombreux partenariats au regard des formations existantes dans toutes les filières professionnelles dans les 3 voies de formation.

Plus particulièrement dans le **secteur de la production agricole**, le dossier fait état des actions conduites avec les partenaires, à savoir :

- O.S Excellence Bazadaise, Prim'Holstein France, O.S Blonde d'Aquitaine (Conduite de troupeau, TNLA, CJAJ, Aquitanima)
- Coopérative Volailles d'Albret (Conduite de production, Conversion à l'AB)
- Industrie Agro Alimentaire LDC volailles à Bazas (Travail sur le Bien être animal, la biosécurité et l'évolution de la demande des consommateurs)
- Interbev (Interprofession Bétails et viande) : pluridisciplinarité consommation de viande.
- Fêtes des Boeufs gras (partenariat avec la Mairie Bazas : animation du territoire, portes ouvertes lycée, préparation animaux du lycée, ...)
- I.F.C.E : Institut Français du Cheval et de l'Équitation (conduite de production, CJAJ)
- S.F.E.T : Société Française des Équidés de Travail (Equitaine - Aquitanima)
- INRAé (Liens avec le recherche)
- Conservatoire Régional des races d'Aquitaine (actions de sauvegarde de la race Poneys Landais, de la race ovine Landaise). Sensibilisation des élèves aux problématiques de biodiversités sauvage et domestique.
- Plan de relance national ovin (Ovimpiades)
- Réseau d'agriculteurs du territoire (visites et partages d'expériences)
- Chambre d'agriculture de Gironde
- Chambre régionale d'Agriculture de Nouvelle Aquitaine
- Association française d'agroforesterie

Des liens existent avec des établissements d'enseignement supérieur :

- Ecole d'Ingénieurs Bordeaux Sciences Agro (échanges pédagogiques avec les étudiants ingénieurs autour de l'agroforesterie, l'élevage et les productions végétales)
- ISNAB (échanges pédagogiques avec le BTSA ACSE à Orientation AB)
- EPL Tulle-Naves (échanges pédagogiques avec la Licence Pro Agriculture biologique Conseil et Développement)

9/ Moyens humains nécessaires pour la mise en œuvre de la formation :

La formation fait-elle l'objet d'une demande de fermeture pour compenser tout ou partie des besoins en horaire enseignants ou en financement d'effectifs :

Si oui : précisez la balance « effectifs formés » entre les cycles complets concernés par l'ouverture et par la fermeture :
non concerné

Si oui : précisez la balance « moyens DGH » entre les cycles complets concernés par l'ouverture et par la fermeture¹ :
non concerné

Si non : indiquez si des compensations sont envisagées au sein du réseau d'établissements auquel vous appartenez

L'établissement indique que « ...pour garantir sa pérennité, il doit atteindre une taille critique dans sa composante formation initiale et renforcer ses effectifs élèves...»

« ... le lycée de Bazas dispose de 11 classes avec 2 filières de Bac Pro 3 ans, la filière générale et technologique et le BTSA Gestion forestière. Toute fermeture de formation fragilisera encore davantage l'établissement et compromettrait sa pérennité. Il est en revanche essentiel de conforter les effectifs élèves grâce à l'ouverture de cette section qui permet l'atteinte de cet objectif en mobilisant des moyens assez limités. »

Si non : indiquez si des priorités et des arbitrages ont été identifiés au sein du réseau pour les demandes non compensées à l'échelle de l'établissement :

¹ Pour les établissements publics, un document complémentaire devra être fourni pour bien identifier, selon les groupes de matière, la balance besoins/moyens au regard des principes de substitution et/ou de réaffectations

10/ Tableaux récapitulatif des moyens nécessaires pour la mise en œuvre de la formation :

Inventaire des besoins	Volume du besoin (ETP - €)	Moyens existants	
		OUI/ NON	nature des moyens mobilisés si ils existent moyens à mobiliser
Personnel	0,5 ETP	OUI/	L'établissement indique que les compétences en personnels sont présentes dans l'établissement. Il estime le besoin ainsi : Chaire d'agronomie : 198h Chaire équipement : 36h Chaire économie : 72h
Equipements pédagogiques	RAS	OUI	L'établissement dispose déjà des équipements et des installations nécessaires pour l'accueil d'une section de plus de Bac STAV. La capacité des bâtiments permet d'accueillir jusqu'à 320 élèves, pour 240 aujourd'hui.
Bâtiments	RAS	OUI	

Pour les équipements pédagogiques et les bâtiments, indiquez l'origine des financements et l'état des discussions, négociations avec les financeurs concernés par des demandes de subvention :

sans objet

Pour les opérations lourdes d'investissements nécessaires au projet, indiquez le calendrier prévisionnel de réalisation :

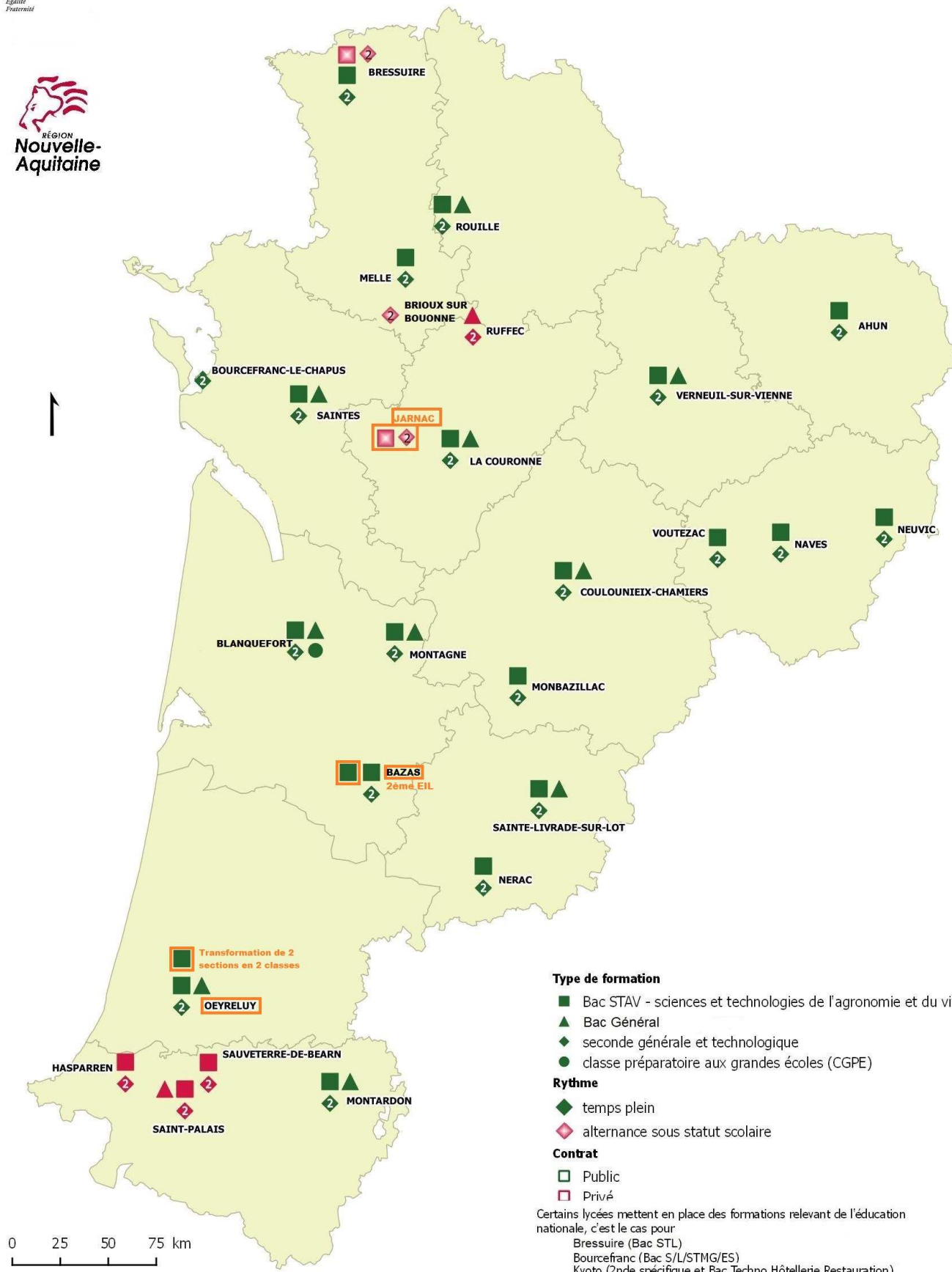
sans objet

11/ Dans l'hypothèse où des pièces utiles au dossier sont jointes, merci de préciser en quoi le contenu a un intérêt pour la compréhension du dossier :

Nom du fichier transmis	Contenu en rapport avec la demande (*)	Auteur	Date(s) de référence
Balance moyens/besoins	Document de simulation des besoins en DGH pour la rentrée 2023	Proviseur adjoint	Avril 2022

Rappel de l'avis DRAAF défavorable formulé pour la RS 2022

L'avis est défavorable. Cet EIL avait déjà été fermé faute de candidats. Cette demande avait ensuite été reformulée par votre établissement. Le dossier ne fait pas état de moyens de compensation (350h par an). Au delà de ces éléments, le lycée n'a pas le potentiel en 2nde GT pour remplir 2 sections de Bac STAV. En moyenne, entre 15 et 20 jeunes intègrent la classe de seconde et pour certains continuent leur scolarité dans un lycée de l'éducation nationale. Des passerelles existent pour l'accueil de jeunes directement en classe de 1^{ère} STAV, mais cela n'alimente pas suffisamment les effectifs. Cela va générer automatiquement des sections à petits effectifs, ce qui avait amené l'établissement à fermer cet EIL par le passé.



Type de formation

- Bac STAV - sciences et technologies de l'agronomie et du vivant
- ▲ Bac Général
- ◆ seconde générale et technologique
- classe préparatoire aux grandes écoles (CGPE)

Rythme

- ◆ temps plein
- ◇ alternance sous statut scolaire

Contrat

- Public
- Privé

Certains lycées mettent en place des formations relevant de l'éducation nationale, c'est le cas pour
 Bressuire (Bac STL)
 Bourcefranc (Bac S/L/STMG/ES)
 Kyoto (2nde spécifique et Bac Techno Hôtellerie Restauration)

Sources : © GEOFLA, DRAAF N-A
 S:\SIG\04_SRFDI\02_travaux\2017

Date de modification : 26/08/2022 - SRFD Conception : SRISSET/ MIG
 Site de Limoges - LE PASTEL - 22 rue des Pénitents Blancs - CS 13916 - 87 039 LIMOGES Cedex 1

DEMANDE D'EVOLUTION DES STRUCTURES PEDAGOGIQUES

Etablissement : EPLEFPA DES LANDES
 Lieu de la formation : LEGTAHector Serres Oeyreluy
 Département : 40

PUBLIC
 PRIVE - MFR
 PRIVE – CNEAP
 PRIVE – UNREP

Nature de la demande	Section ou Classe	Diplôme Option Spécialité	Effectif demandé
<input checked="" type="checkbox"/> transformation section en classe	<input type="checkbox"/> classe de 1 ^{ère} STAV en 2023 <input type="checkbox"/> classe de Term STAV en 2024	Bac Technologique : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant 1 classe EIL productions 1 classe EIL aménagement	27 19

Nouvelle demande : <input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	DATE(S)	AVIS déjà rendus
Avis déjà rendus		
<u>Demande liée à une autre évolution de structure :</u> <input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON si oui, à renseigner →	Cette demande anticipe la montée des 2 ^{nde} G&T en 2023 suite à un recrutement plus important à la RS 2022	

1/ Territoire identifié pour le recrutement (région – département – zones spécifiques à préciser) :
 Département 40 et 33

2/ Formations présentes au sein de l'établissement dans le champ professionnel concerné par la demande (toutes voies de formation et tous certificateurs confondus) :

Diplôme et spécialité	NIV	Lieu de formation	Statut		Voie de formation		
			PU	PR	FIS	FIA	FPC
BTSA APV et ACSE + DATR	5	Oeyreluy/ Mugron	X		X		
BTS Aménagement Paysagers GDEA	5	Oeyreluy/ Mugron/	x			x	
Bac pro Aménagement paysagers	4	Oeyreluy	X			x	

3/ Formations existantes dans le même secteur professionnel au sein du territoire de recrutement identifié au 1/ :

Diplôme et spécialité	NIV	Lieu de formation	Statut		Voie de formation		
			PU	PR	FIS	FIA	FPC

Confère carte sectorielle à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine des formations de l'enseignement général et technologique en région : 2nde – Bac STAV – Bac Général – Classe Prépa

4/ Identification des effets de concurrence avec l'offre de formation existante sur la zone de recrutement prévue :

Le dossier fait état des remarques suivantes :

« Il n'y a pas de concurrence départementale, seul le LEGTA Hector Serres a cette formation au sein du département des Landes et dans un environnement proche d'une heure on trouve le Le LEGTA Pau Montardon et le Lycée Jean ERRECART de Saint Palais.

Ces deux établissements n'entrent pas en concurrence avec le LEGTA Hector Serres sur cette formation. »

5/ Organisation pédagogique spécifique à détailler :

Mixage des voies de formation : indiquer les cycles et les années de formation concernés
Non

Mixage de spécialités (pour une même voie de formation) : indiquez les spécialités et les années de formation concernés :
Non

Parcours de formation multi-site : indiquez les modalités de partenariat pédagogique et d'information des familles tout au long du cycle de formation
Non

Demande de labellisation Agriculture Biologique prévue :

~~Oui~~ Non **pas à ce stade**

Echéance prévue :

Autres dispositifs spécifiques mis en œuvre :

6/ Données relatives à l'emploi et l'insertion professionnelle :

Indiquez sur le territoire d'emploi visé par la formation les chiffres et la nature des demandes d'emploi correspondants aux emplois/activités visés par le référentiel professionnel de la formation :

L'insertion professionnelle n'est pas l'enjeu prioritaire sur ce dossier, puisqu'il s'agit avant tout de favoriser les parcours pour des poursuites d'études (BUT et BTSA). A noter que le Bac STAV donne la capacité professionnelle pour l'installation en agriculture.

Indiquez les données d'insertion dont vous avez connaissance pour des formations ayant la même typologie d'emplois visés :

L'établissement indique que le Bac STAV permet plutôt à chacun des élèves de poursuivre des études, avec la classe STAV nous avons la totalité des élèves qui poursuit en BTSA pour les 3/4 et en formation universitaire BUT, licence pour l'autre 1/4,

7/ Demande sociale et données relatives à la pression de sélection observée dans les procédures d'affectation :

Indiquez les éléments permettant de caractériser le potentiel de recrutement sur la zone définie :

Le dossier reprend les données suivantes :

- 66 seconde GT à la rentrée 2022
- chaque année autour d'une dizaine de jeunes de l'extérieur demande à intégrer la première STAV,
- => pour toutes ces raisons, il est opportun d'ouvrir deux classes STAV afin de pouvoir proposer aux jeunes en classes de seconde une poursuite au sein de l'établissement

Lors de la phase principale d'Affelnet, il y avait 83 vœux 1 pour une capacité d'accueil de 62.

Si l'on regarde le devenir des jeunes qui accèdent en 2nde GT à Dax, on note que plus de 70% d'entre eux restent dans l'établissement (en STAV ou Bac Général)

Parcours des jeunes recrutés en 2nde G&T	Effectif de 2nde G&T (année N-1)	Devenir en N+1			Effectif total en 1ère STAV (année N)	
		Montants en 1ère STAV	Montants en 1ère Bac Général	Départ vers d'autres établissements	Entrants avec passerelles extérieures	Total
Rentrée 2020	46	20	12	14	8	40
Rentrée 2021	44	25	9	10	8	33
Rentrée 2022 (*)	66					

(*)= données prévisionnels Affelnet – juin 2022

Sur la base d'un effectif de 66 jeunes en 2nde GT, on peut projeter un effectif supplémentaire de 20 jeunes qui resteraient au sein du lycée.

Pour bien anticiper les besoins d'évolution des structures du cycle terminal du Bac STAV, il y aura nécessité d'identifier en cours d'année les choix d'orientation que les jeunes et les familles envisagent afin :

- d'identifier les effectifs désireux de poursuivre en Bac Général
- le prévisionnel d'effectifs dans l'EIL aménagement, car il est beaucoup moins attractif que la production
- les départs de l'établissement (retour dans un établissement de l'EN, filière professionnelle, autre)

C'est une demande qui n'est pas soumise au votre de la carte scolaire par la collectivité, cela laisse du temps pour évaluer les projets des familles en fin du 1er trimestre, pour voir les projections d'effectifs à horizon de la RS 2023

8/ Partenariats identifiés sur le territoire et nature des engagements dans la mise en œuvre de la formation

Indiquez la nature du partenaire (entreprise, branche, autre établissements, collectivité, élu, etc...) et le contenu de l'engagement prévu pour la formation demandée:

Poursuite des partenariats dans le cadre du STAV actuel,

9/ Moyens humains nécessaires pour la mise en œuvre de la formation :

La formation fait-elle l'objet d'une demande de fermeture pour compenser tout ou partie des besoins en horaire enseignants ou en financement d'effectifs :

Si oui : précisez la balance « effectifs formés » entre les cycles complets concernés par l'ouverture et par la fermeture :

15 à 20 élèves supplémentaires

Si oui : précisez la balance « moyens DGH » entre les cycles complets concernés par l'ouverture et par la fermeture :

885 heures de DGH et 0,3 ETP en lettres histoire et des HSA aux enseignants actuels

Si non : indiquez si des compensations sont envisagées au sein du réseau d'établissements auquel vous appartenez

Non

Si non : indiquez si des priorités et des arbitrages ont été identifiés au sein du réseau pour les demandes non compensées à l'échelle de l'établissement :

Non

10/ Tableaux récapitulatif des moyens nécessaires pour la mise en œuvre de la formation :

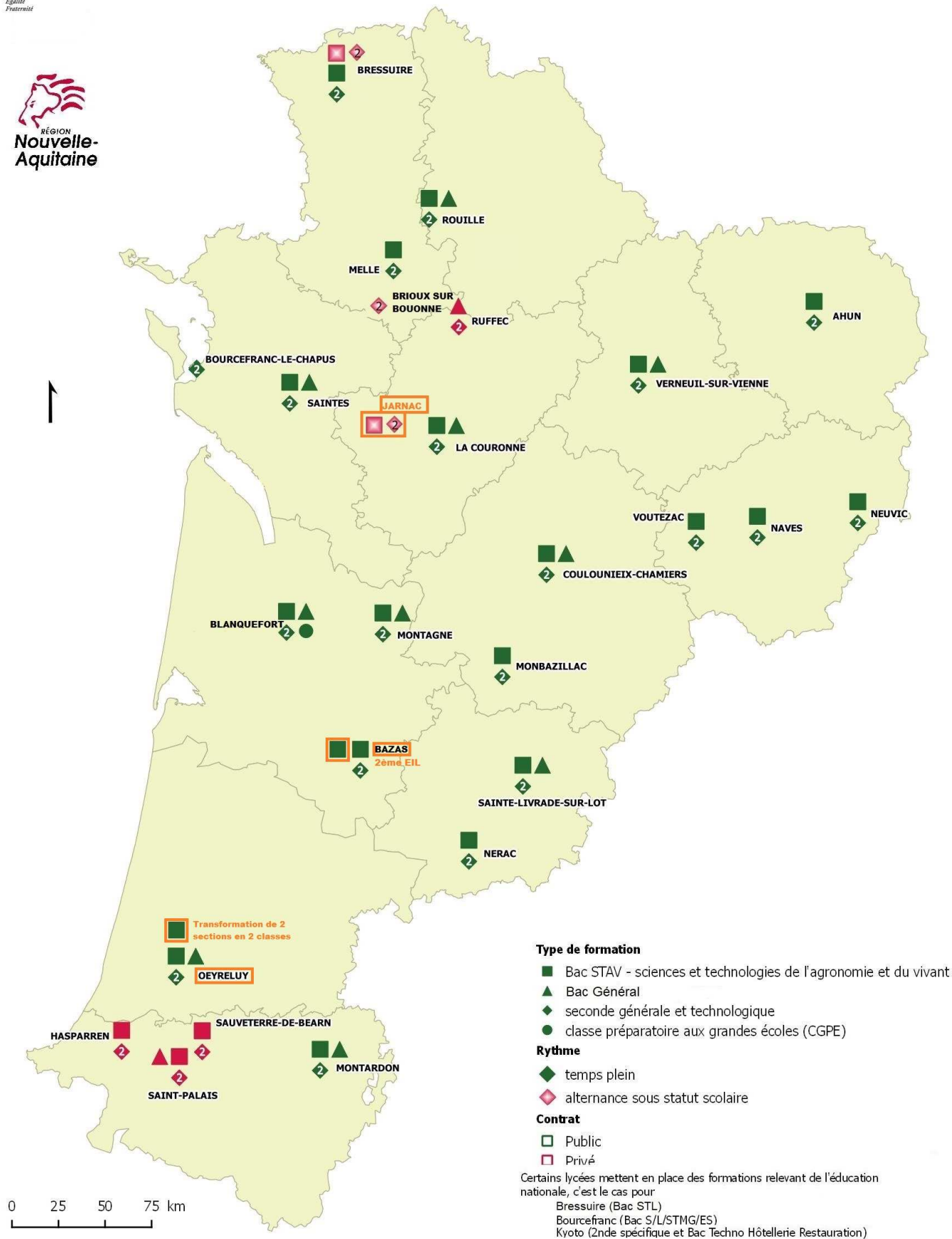
Inventaire des besoins	Volume du besoin (ETP - €)	Moyens existants	
		OUI/NON	nature des moyens mobilisés ou à mobiliser
Personnels	0,3 pour la chaire littéraire + HSA pour 0,2 en année 1	oui	compléter un 0,7 en lettres histoire avec le 0,3
Equipements pédagogiques	Pas de besoin		
Bâtiments	Pas de besoin		

Pour les équipements pédagogiques et les bâtiments, indiquez l'origine des financements et l'état des discussions, négociations avec les financeurs concernés par des demandes de subvention.

Aucun besoin

Pour les opérations lourdes d'investissements nécessaires au projet, indiquez le calendrier prévisionnel de réalisation :

Aucun besoin



DEMANDE D'EVOLUTION DES STRUCTURES PEDAGOGIQUES

Etablissement : EPLEFPA des Pyrénées Atlantiques
Lieu de la formation : LPA Orthez
Département : 64

PUBLIC
 PRIVE - MFR
 PRIVE – CNEAP
 PRIVE – UNREP

Nature de la demande	Section ou Classe	Diplôme Option Spécialité	Effectif demandé
<input checked="" type="checkbox"/> ouverture	<input checked="" type="checkbox"/> section de 2nde pro en 2023 <input checked="" type="checkbox"/> section de 1ère en 2024 <input checked="" type="checkbox"/> section de Terminale en 2024	Bac Pro CGEA – support Grandes Cultures	5 à 8

Nouvelle demande : <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON	DATE(S)	AVIS
Avis déjà rendus	2022	Défavorable
<u>Demande liée à une autre évolution de structure :</u> <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON	L'établissement dispose déjà du Bac Pro CGEA sur le support conduite d'élevage et de culture	

L'établissement considère que les rénovations successives du Bac Pro l'ont amené :

- à passer de 1 BTA, à 2 Bac Pro distincts (1996 création des 2 spécialités PA et PV et suppression du BTA).
- à mettre en place en 2009 les 2 spécialités (système à dominante élevage – système à dominante culture) – suite à la rénovation de la voie professionnelle.
- à transformer en 2019 les 2 Bac Pro en 1 seul tout en ne conservant qu'un seul support de formation : Polyculture-élevage (suite à la loi d'avenir pour tenir compte du plan agroécologique)

Il inscrit cette demande dans une démarche de cohérence de carte de formation afin :

- d'assurer la pérennité de la formation initiale en agriculture et spécialement en Grandes cultures
- de faire évoluer la synergie entre les différents partenaires professionnels et le Lycée dans le cadre de la transition écologique
- d'ancrer les activités en lien avec les grandes cultures (maïs, céréales...) dans une dynamique agro écologique territoriale
- de répondre à la crise céréalière mondiale qui débute, avec pour conséquence une augmentation des surfaces en grandes cultures pour les prochaines années afin d'assurer la résilience, la souveraineté et la sécurité alimentaire.

1/ Territoire identifié pour le recrutement (région – département – zones spécifiques à préciser) :

64 et 40 (grandes plaines alluviales)

2/ Formations présentes au sein de l'établissement dans le champ professionnel concerné par la demande (toutes voies de formation et tous certificateurs confondus) :

Diplôme et spécialité	NIV	Lieu de formation	Statut		Voie de formation		
			PU	PR	FIS	FIA	FP C
Bac Pro CGEA	4	Orthez	X		X		
Bac Pro Aménagements paysagers	4		X		X		
Classe de 3 ^{ème} de l'EA	3		X		X		
CS Constructions paysagères	4		X			X	

3/ Formations existantes dans le même secteur professionnel au sein du territoire de recrutement identifié au 1/ :

Diplôme et spécialité	NIV	Lieu de formation	Statut		Voie de formation		
			PU	PR	FIS	FIA	FP C
Bac Pro CGEA	4	Nay, Mauléon-Licharre, Saint-Palais, Saint-Jean-Pied-de-Port,		X	X		
BP REA	4	Mont, Aire-sur-l'Adour		X	X	X	
		Hasparren, Oeyreluy	X			X	

En région Nouvelle-Aquitaine, on dénombre 42 cycles Bac Pro dont 12 en apprentissage et 14 BPREA par la voie de l'apprentissage (sans compter les cycles de formations pour adultes)

La carte fait état de la mise en œuvre des supports de formation (Grandes cultures – Polyculture-élevage) dans les différents établissements. Actuellement, ce support de formation «Grandes cultures» existe dans 5 établissements en région (Richemont, St Germain de Marencennes, Aire sur l'Adour, Jonzac, Thuré)

4/ Identification des effets de concurrence avec l'offre de formation existante sur la zone de recrutement prévue :

Seule la MFR d'Aire sur Adour propose en proximité ce support dans le cadre de l'alternance sous statut scolaire et apprenti.

Comme on peut le voir sur la carte, même si le support « grandes cultures » n'est pas dispensé dans le 64, on retrouve une offre de formation assez conséquente en Conduite d'élevages et de cultures.

5/ Organisation pédagogique spécifique à détailler :

Mixage des voies de formation : indiquer les cycles et les années de formation concernés
non

Mixage de spécialités (pour une même voie de formation) : indiquez les spécialités et les années de formation concernés :

le fonctionnement est prévu en section sur le cycle terminale du Bac Pro CGEA (polyculture élevage – grandes cultures)

Parcours de formation multi-site : indiquez les modalités de partenariat pédagogique et d'information des familles tout au long du cycle de formation

non concerné

Demande de labellisation Agriculture Biologique prévue :

label E3D (établissement en démarche de développement durable)

L'établissement dispose d'une exploitation agricole à dominante élevage, mais dont les cultures principales et intermédiaires sont valorisées pour l'alimentation (troupeau allaitante – canards prêts à gaver). Comme pour toutes les exploitations des lycées :

- elle est support pédagogique pour les formations
- elle met en œuvre des expérimentations en lien avec les partenaires professionnels
- elle est engagée dans la certification HVE3 et contribue au plan local Enseigner à produire autrement, lequel permet d'apporter aux jeunes en formation des « actions à voir et à faire » en lien avec les nouvelles pratiques culturelles et l'agroécologie.

6/ Données relatives à l'emploi et l'insertion professionnelle :

Indiquez sur le territoire d'emploi visé par la formation les chiffres et la nature des demandes d'emploi correspondants aux emplois/activités visés par le référentiel professionnel de la formation :

Le dossier fait état d'éléments de contexte en lien :

- avec la crise internationale des céréales qui justifie que les jeunes en formation vont devoir, au travers de leur formation, acquérir des compétences, des connaissances et savoir-faire en matière de conduite des productions végétales dans l'optique de développer des solutions pour atteindre la souveraineté et la sécurité alimentaires.
- avec la progression de 10 % en 5 ans des surfaces cultivées en céréales et oléo-protéagineux dans le 40 et le 64. Des structures se développent pour la valorisation de ces cultures pour les agro-carburants, les bio-carburants, la transformation au local pour atteindre l'autonomie alimentaire et protéique des élevages du secteur. Ce contexte légitime l'option grande culture.

Indiquez les données d'insertion dont vous avez connaissance pour des formations ayant la même typologie d'emplois visés :

=> on ne dispose pas des données de l'établissement concernant la nature des emplois occupés par les jeunes sortis du Bac Pro CGEA.

Une seule enquête au national concerne le Bac Pro CGEA, mais les données issues du site chlorofil au titre des enquêtes d'insertion 33 mois après l'obtention du diplôme pour les Bac Pro par la voie scolaire concernent les diplômés en 2009, enquêtés en 2012.

Par contre, on dispose de l'enquête sur le cheminement scolaire et professionnel des diplômés de l'enseignement technique agricole : enquête réalisée en 2015 auprès des diplômés du bac professionnel en 2012

https://chlorofil.fr/fileadmin/user_upload/stats/statea/statea-2017-05-insertion-bacpro-2012.pdf

Cette enquête indique que 85% des jeunes de Bac Pro CGEA sont en emploi 3 ans après l'obtention du diplôme. Près des 9/10ème sont dans des structures relevant du champ de compétence du MAA. Ils sont 49% en CDI. Après l'obtention du diplôme 50% poursuivent des études en majorité en BTSA (80%)

Au niveau régional, le service statistique a réalisé en 2019 une synthèse des enquêtes d'insertion dans la vie active, 7 mois après la sortie (enquête labellisée IVA) pour les sortants de juin 2017/juin 2018/juin 2019.

Précaution d'analyse des résultats : «le périmètre de l'enquête comprend tous les élèves des classes terminales qui sont sortis de la voie initiale scolaire de l'enseignement technique agricole au cours ou en fin de l'année scolaire N, autrement dit, ceux qui ne se sont pas ré-inscrits dans un établissement scolaire d'enseignement agricole à la rentrée N+1».

Pour ceux qui ont poursuivi leur scolarité en formation initiale scolaire dans un lycée/MFR de Nouvelle-Aquitaine, nous les avons rajoutés aux effectifs enquêtés déclarés en formation, à partir des données d'inscription de rentrée lorsque l'origine scolaire est renseignée.

On y retrouve des éléments sur ces 3 années qui aident à caractériser le devenir des jeunes dans le secteur concerné par cette demande. Elle est accessible sur le site Agreste :

<https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Analyses-Resultats-no70-septembre>

Les données actualisées sur 5 années, sont reprises ci-dessous, cumulées pour les deux spécialités du Bac Pro CGEA :

Bac pro CGEA GC et PE :

=> à noter que la spécialité « grandes cultures » ne représente que 5 à 8% des effectifs

Date de sortie des établissements	Formation (*)	Apprenti	Emploi	Sans emploi	Total répondants (*)	Total sortants
Juin 2017	163	70	77	28	338	516
Juin 2018	93	105	97	35	330	552
Juin 2019	110	48	55	22	235	514
Juin 2020	133	87	80	32	332	521
Juin 2021	119	80	68	21	288	454
Total sur 5 ans	618	390	377	138	1523	2557
Moyenne du devenir sur les 5 ans	40,6%	25,6%	24,8%	9,1%	Taux de répondants : 59,6%	

(*) y compris les non enquêtés qui ont poursuivi en formation scolaire dans un établissement agricole de NA

Ces données sur le quinquennat (2017 à 2021) sont assez significatives, puisque le taux de retour (y compris les poursuites dans l'EA – non enquêtés) est estimé à 60% des sortants.

Le dossier fait état des données suivantes :

- au national, une exploitation sur 5 est orientée en grandes cultures. 22% du territoire est couvert par les «Grandes cultures» (blé, maïs, orge, colza, tournesol, pois...). Les céréales couvrent 1/3 de la SAU.

La production annuelle nationale est de 77 millions de tonnes de grains.

- la région Nouvelle Aquitaine, première région productrice de maïs grain, est également la 1ère région pourvoyeuse d'emplois dans la filière céréalière avec 53 000 emplois directs pour 1,3 milliards de valeur ajoutée générée par cette filière.

- dans le département des Pyrénées Atlantiques, les données du recensement font état d'une progression des exploitations de grandes cultures entre 2010 et 2020 (3182 contre 3144). A l'inverse, les exploitations avec un atelier de production animale sont en constante perte d'effectifs.

- le port de Bayonne contribue à la valorisation à l'export de la production locale, régionale et nationale en faisant un port international de premier rang. Le maïs reste la base des productions du département avec près de $\frac{3}{4}$ des surfaces cultivées en maïs grain, 23 % à celle des fourrages (essentiellement ensilage) et le reste à la production de maïs semence (source Agreste 2020).

Le département reste le premier de la région en nombre d'installations aidées soit environ une centaine chaque année (96 en 2020, chiffre en hausse régulière). Toutes les exploitations font de la grande culture même si elles ne sont pas spécialisées, car chaque éleveur cultive pour son cheptel afin d'assurer une part d'autonomie fourragère en lien aussi avec la transition écologique.

L'augmentation des surfaces, le regroupement des exploitations, la mécanisation et l'exigence du respect de l'environnement renforcent les besoins de compétence en agronomie et en agroéquipement.

L'émergence et maintenant le développement des techniques culturales simplifiées (TCS) qui forment une partie des techniques culturales sans labour (TCLS) l'autre étant le semis direct, apportent une nécessaire prise en compte dans les pratiques pédagogiques. L'agriculture de conservation des sols sera ainsi davantage mise en avant en productions végétales : appui technique avec des fabricants d'outils agricoles, recensement des initiatives locales...

L'agroforesterie apporte ses pratiques qui tendent à se répandre. Chaque année les élèves du LPA d'Orthez plantent des ligneux avec l'aide de la fédération départementale de chasse et l'association Agroréseau 64. L'exploitation et la coopérative Euralis sensibilisent les jeunes à l'installation d'arbres dans les parcours à canards.

Les techniques culturales de précision mettent en avant du matériel agricole sophistiqué, moderne et spécifique. Les apprenants chaque année sont en lien direct avec des fournisseurs de matériels, des engins, des machines... qui apportent leur expertise en matière d'innovation technologique.

La visite du port de Bayonne et des gares ferroviaires céréalières associées permettent de comprendre les enjeux du transport et de mieux appréhender la dimension filière des céréales.

Sur le marché de l'emploi plusieurs métiers sont proposés dans ce domaine : conducteurs de machines agricoles, chef de culture, chef de silo, agent en polyculture-élevage, mécanicien en matériel agricole. Dans les Pyrénées-Atlantiques près d'un quart des offres d'emploi concernent des exploitations en grandes cultures (sources croisées ANEFA 64 et Groupement d'employeurs 64) et dans le département des Landes limitrophe c'est 168 offres d'emploi en grandes cultures qui sont non pourvues en avril 2021 (source ANEFA 40). **$\frac{3}{4}$ des offres de cette filière concernent des ouvriers agricoles polyvalents ou conducteurs d'engins.**

7/ Demande sociale et données relatives à la pression de sélection observée dans les procédures d'affectation :

Indiquez les éléments permettant de caractériser le potentiel de recrutement sur la zone définie :

L'établissement apporte les éléments suivants :

- actuellement 97% des apprenants du LPA sont originaire de Nouvelle Aquitaine, 64% des Pyrénées atlantiques. Les jeunes qui viennent en formation initiale en Bac pro CGEA sont originaires du Béarn à 60% et des Landes à 40 % (moyenne sur les 3 dernières années). 21% d'entre eux ont de origines socio-professionnelles agricoles.

- en terme de poursuite d'études et à l'issue du Bac pro CGEA, les élèves d'Orthez s'orientent majoritairement vers des BTS agricoles de proximité, c'est-à-dire vers des BTSA des Pyrénées-Atlantiques mais aussi des Landes.

L'établissement indique que ce nouveau support de formation conforterait ainsi le recrutement des BTSA option APV (LEGTA de Dax en initial, LEGTA de Pau Montardon en alternance).

Si on analyse plus en détail le devenir des Bac Pro CGEA sortis en juin 2020 et juin 2021 en Nouvelle-Aquitaine qui poursuivent une scolarité en BTSA (que ce soit sous statut scolaire ou en apprentissage), c'est environ 1/3 des jeunes qui sont concernés :

Bac pro CGEA GC et PE :

=> cela limite l'impact d'une section à 8 jeunes de Bac Pro à un potentiel de recrutement de 2 à 3 jeunes supplémentaires pour les formations BTSA visées en terme de poursuite d'études.

Date de sortie des établissements	Total sortants	Effectif et statut des jeunes en poursuite de formation en BTSA		% des sortants en BTSA
		Scolaire	Apprenti	
Juin 2020	521	100	57	30,1 %
Juin 2021	454	86	56	31,3 %
Cumul sur 2 ans	975	186	113	30,7 %

Source : enquête insertion des jeunes sortis de la voie scolaire de l'EA en juin 2021 – enquête effectifs sur les origine scolaire des entrants en BTSA en octobre 2021

A noter qu'on retrouve en octobre 2021, 1 jeune de Bac Pro CGEA d'Orthez en BTSA ACSE voie scolaire au lycée de Pau Montardon.

Pour le Bac Pro CGEA – grandes cultures, les données Affelnet du 1^{er} tour pour les 5 établissements concernés font état des éléments suivants d'attractivité (nbre vœux 1 / capacité d'accueil) et de remplissage (affectés / capacité) selon les réseaux et le support :

Résultat Affelnet – 25 juin – 2 nd e Pro CGEA Grande culture – Région	Capacité d'affectation	Nb vœux 1	Nbre admis	Taux d'attractivité	Taux de remplissage
Réseau MFR	54	27	32	50 %	59 %
Réseau PUBLIC	32	35	30	109 %	94 %
Total REGION	86	62	62	72 %	72 %

En octobre 2021 la moyenne des effectifs par classe était de 10 à 15 jeunes dans le cycle terminal.

Pour les établissements du privé, les effectifs d'apprentis, accueillis sur le même rythme que les scolaires, permettent d'avoir des groupes entre 15 et 20 jeunes.

=> à noter que selon les réseaux, on peut avoir un effet de seuil lié à la capacité d'accueil en 2nde qui peut être plafonnée lorsque le Bac Pro s'organise en section avec une autre formation.

Effectifs Bac Pro CGEA Grandes cultures Région Octobre 2021 (*)	2nde	1ère	Term	Statut
Jonzac	14	10	6	Scolaire – Public
Thuré	24	14	13	Scolaire – Public
Aire sur Adour	12	8	4	Scolaire – Privé
	4	10	8	Apprenti – Privé
Saint Germain de Marencennes	9	6	9	Scolaire – Privé
	11	12	11	Apprenti – Privé
Richemont	4	1	1	Scolaire – Privé
	0	0	0	Apprenti – Privé
Ste Livrade (y compris Polyculture Elevage)	26	15	13	Apprenti – Public
(*) pour les apprentis, il s'agit des effectifs au 31/12/2021				

8/ Partenariats identifiés sur le territoire et nature des engagements dans la mise en œuvre de la formation

Indiquez la nature du partenaire (entreprise, branche, autre établissements, collectivité, élu, etc...) et le contenu de l'engagement prévu pour la formation demandée:

L'établissement fait état des liens avec les agriculteurs locaux qui accueillent des jeunes en stages et qui mettent à disposition des parcelles pour des TP/TD. Ils ont ainsi la possibilité de découvrir les pratiques en lien avec des systèmes conduits en agriculture biologique (en fort développement dans le département des Pyrénées Atlantiques).

Il est fait état de la proximité du département des Landes, qui permet d'aborder des pratiques novatrices et à grande échelle dans le secteur des grandes cultures, lesquelles sont de plus en plus visibles dans les pratiques culturales Béarnaises. Les jeunes en stages dans les Landes découvrent ces pratiques et ces innovations, ce qui renforce l'attractivité du support « grandes cultures ».

Le Lycée fait état des collaborations étroites qui existent :

- avec des coopératives (Euralis, Maisadour...),
- la chambre d'agriculture du département
- la CUMA 640 (Cuma interdépartementale 64 et 40).
- des concessionnaires de matériel (Agrivision) pour de la mise à disposition de matériel et des interventions de techniciens.
- les fabricants de matériels et outils tractés ou autoportés présents dans le département.

Ces collaborations se traduisent aussi par des réunions techniques avec les enseignants et les apprenants sur des méthodes permettant de réduire l'usage des produits phytosanitaires, sur la préservation des ressources naturelles ou sur la lutte contre le changement climatique.

9/ Moyens humains nécessaires pour la mise en œuvre de la formation :

La formation fait-elle l'objet d'une demande de fermeture pour compenser tout ou partie des besoins en horaire enseignants ou en financement d'effectifs :

Si oui : précisez la balance « effectifs formés » entre les cycles complets concernés par l'ouverture et par la fermeture :
non précisé dans le dossier

Si oui : précisez la balance « moyens DGH » entre les cycles complets concernés par l'ouverture et par la fermeture¹ :
le dossier fait état d'un besoin de DGH supplémentaire de 154h pour l'année 2023/2024 et 154h pour 2024/2025

Si non : indiquez si des compensations sont envisagées au sein du réseau d'établissements auquel vous appartenez
non précisé dans le dossier

Si non : indiquez si des priorités ont été identifiées au sein du réseau pour les demandes non compensées à l'échelle de l'établissement:
non précisé dans le dossier

10/ Tableaux récapitulatif des moyens nécessaires pour la mise en œuvre de la formation :

Inventaire des besoins	Volume du besoin (ETP - €)	Moyens existants	
		OUI/ NON	nature des moyens mobilisés ou à mobiliser
Personnels	308h	Non	L'établissement estime le besoin à 154h par an et considère que la mise en œuvre de ce 2ème support professionnel ne consommera pas de moyens supplémentaires.
Equipements pédagogiques	1000€	Oui/NON	L'établissement dispose des 3 exploitations et d'une halle agroalimentaire qui pourront être mobilisés.
Bâtiments	0	Oui	

¹ Pour les établissements publics, un document complémentaire devra être fourni pour bien identifier, selon les groupes de matière, la balance besoins/moyens au regard des principes de substitution et/ou de réaffectations

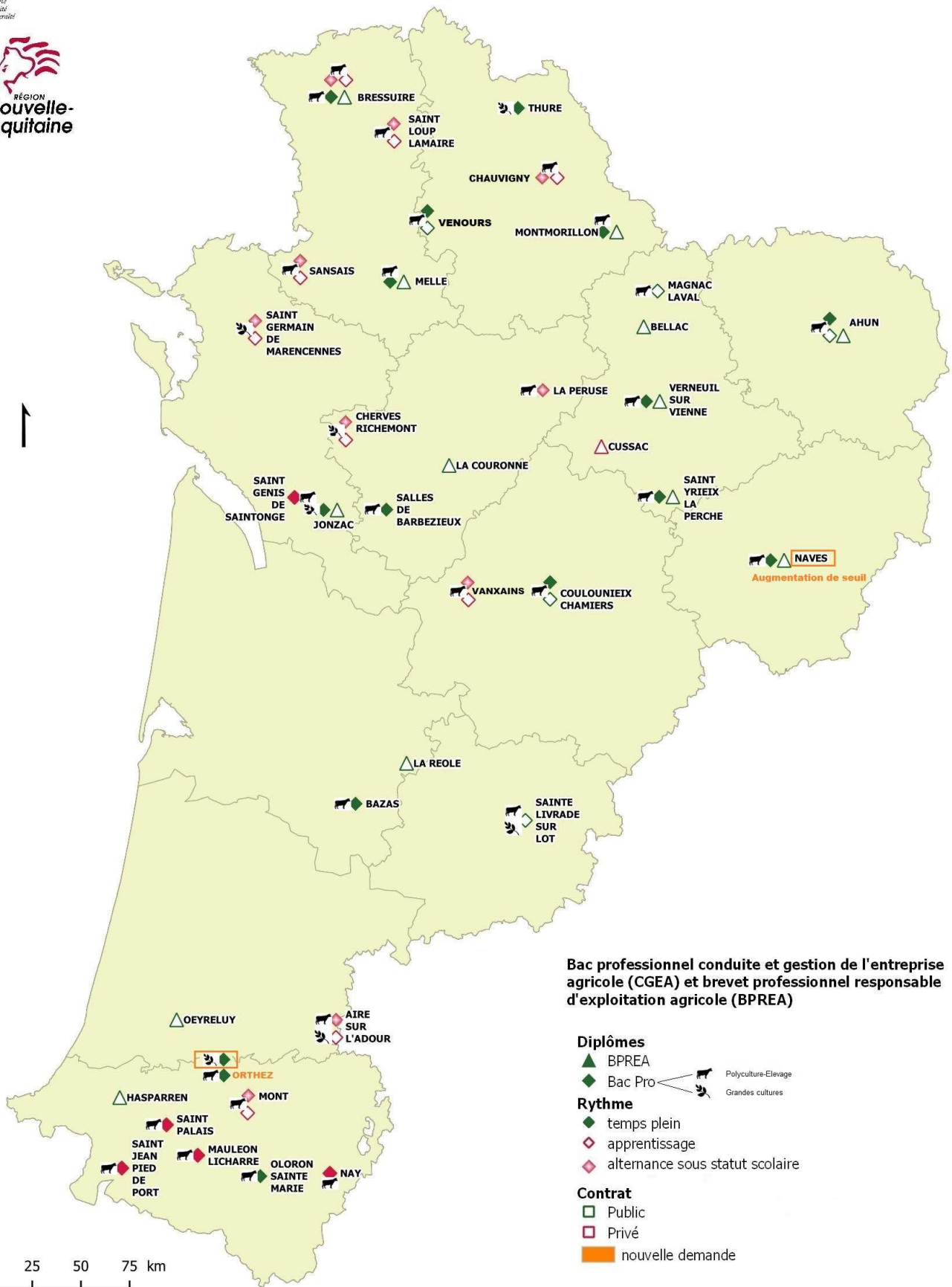
11/ Dans l'hypothèse où des pièces utiles au dossier sont jointes, merci de préciser en quoi le contenu a un intérêt pour la compréhension du dossier :

Nom du fichier transmis	Contenu en rapport avec la demande (*)	Auteur	Date(s) de référence

Rappel de l'avis DRAAF défavorable formulé pour la RS 2022

L'avis est défavorable pour cette nouvelle demande. Elle est très peu argumentée sur les aspects de l'emploi et de l'insertion concernant la demande spécifique de compétences dans le secteur des grandes cultures (notamment tout ce qui est conduite et entretien des machines). Il n'y a pas de contrepartie identifiée au sein de l'EPL.

Le support polyculture-élevage existe déjà et recrute bien avec des exploitations support de stages qui ne sont pas exclusivement élevage. Les recrutements dans les exploitations spécialisées en grandes cultures concernent plus des conducteurs de machines et pour cela les formations existent.



DEMANDE D'EVOLUTION DES STRUCTURES PEDAGOGIQUES

Etablissement : LEGTA de Bressuire
 Lieu de la formation : Bressuire
 Département : 79

PUBLIC
 PRIVE - MFR
 PRIVE – CNEAP
 PRIVE – UNREP

Nature de la demande	Section ou Classe	Diplôme Option Spécialité	Effectif demandé
<input checked="" type="checkbox"/> ouverture	<input checked="" type="checkbox"/> classe	3 ^{ème} de l'enseignement agricole	19

Nouvelle demande : <input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	DATE(S)	AVIS déjà rendus
Avis déjà rendus		PRIORITE 2
Demande liée à une autre évolution de structure : <input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON si oui, à renseigner →	Fermeture de la filière Bac Pro Laboratoire contrôle qualité Augmentation capacité d'accueil en BTS Bio Analyses et Contrôles	

1/ Territoire identifié pour le recrutement (région – département – zones spécifiques à préciser) :

Nord Deux-Sèvres – Nord-Est Vendée – Sud Maine et Loire – Nord-Ouest Vienne

2/ Formations présentes au sein de l'établissement dans le champ professionnel concerné par la demande (toutes voies de formation et tous certificateurs confondus) :

Diplôme et spécialité	NIV	Lieu de formation	Statut		Voie de formation		
			PU	PR	FIS	FIA	FP C
Bac Pro CGEA	4	Bressuire	X		X		
BTSA Productions animales	5	Bressuire	X			X	
CS Productions animales	5	Bressuire	X			X	
CS Aviculture (ouverture 2022)	5	Bressuire	X			X	

3/ Formations existantes dans le même secteur professionnel au sein du territoire de recrutement identifié au 1/ :

Diplôme et spécialité	NIV	Lieu de formation	Statut		Voie de formation		
			PU	PR	FIS	FIA	FPC
Classes de 3 ^{ème} de l'EA dans l'aire géographique en proximité :	3	Bressuire – Secondigny – Mauléon – Moncoutant – Argentonny		X	X		
Classes de 3 ^{ème} de l'EA dans le reste du département des Deux Sèvres :		Val en vignes – Marais Poitevin – Vitré – Saint Loup Lamairé		X	X		
		Melle - Niort	X		X		

La carte mise à jour des formations existantes au niveau régional permet d'identifier le dispositif existant en voie scolaire ainsi que les projets déposés par certains établissements pour la rentrée 2023 (cf fin dossier)

4/ Identification des effets de concurrence avec l'offre de formation existante sur la zone de recrutement prévue :

Le dossier fait état de la remarque suivante

«Plusieurs MFR proposent cette formation par l'alternance, payante avec une obligation d'internat lors des semaines scolaires,

L'enseignement porte sur 14 semaines maximum qui permettent difficilement une poursuite de formation de niveau Bac,

Le Campus des Sicaudières est reconnu sur son territoire pour ses activités de formation autour de l'élevage et souhaite rester sur ce domaine. Les activités seront donc choisies en conséquence et orienté vers l'élevage, les cultures et l'agroéquipement.

Chaque année, des jeunes en difficulté au collège viennent nous voir, à la recherche d'une solution gratuite de formation. Ils ne souhaitent pas avoir la contrainte de l'alternance et préféreraient une formation scolaire plein temps leur permettant d'envisager plus sereinement une poursuite d'études en Bac Pro.

La formation que nous demandons à ouvrir permet donc de leur apporter une réponse sur trois points :

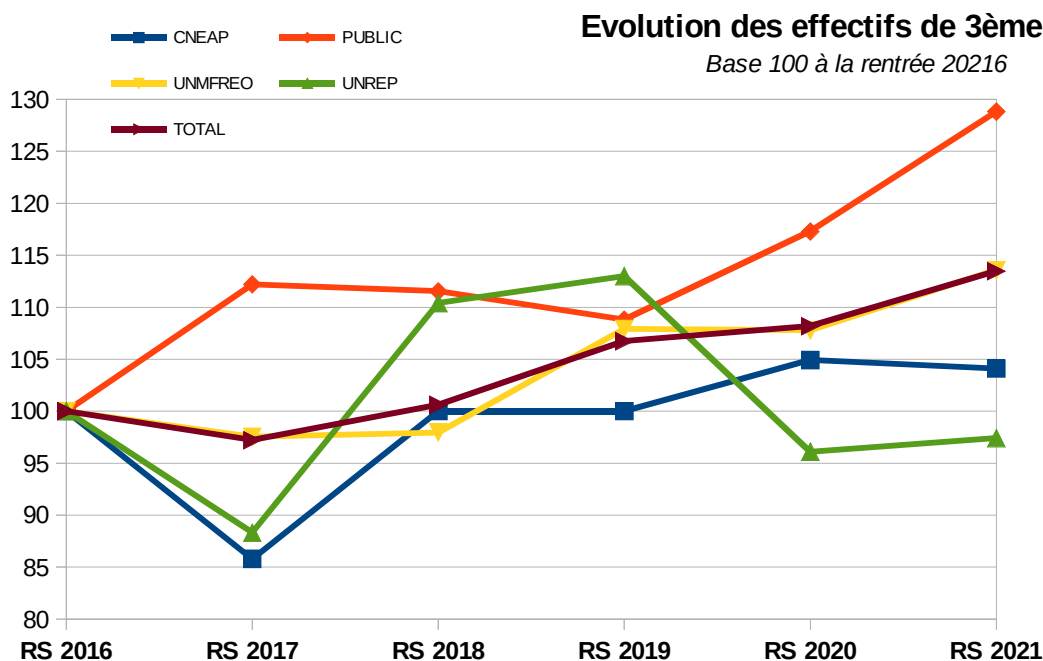
- gratuité de la formation,*
- rythme scolaire suivi et régulier pour renouer avec l'école et faire l'acquisition des fondamentaux,*
- poursuite d'études envisageable. »*

A noter que l'établissement est engagé dans un projet de cordée de la réussite en lien avec un lycée de proximité pour les jeunes issus de la classe de 3^{ème} prépa pro. Ce partenariat qui fonctionne bien sur zone et qui permet au lycée de recruter en filière professionnelle, doit être pris en compte dans les éléments d'opportunité.

Au niveau régional, l'analyse de l'évolution des effectifs accueillis dans les classes de 3^{ème} de l'EA, fait état des tendances suivantes :

L'évolution à chaque rentrée scolaire des jeunes inscrits en classe de 3^{ème} de l'EA était très hétérogène depuis 2016, mais on note depuis 3 ans une tendance régionale à la hausse. Elle est plus modérée pour les réseaux du privé (CNEAP – MFR - UNREP) que pour le PUBLIC.

Pour mieux apprécier le poids relatif des réseaux, à la RS2021, les effectifs étaient répartis ainsi :



- MFR = 65,8% (45 sites)

- CNEAP = 15,5% (14 sites)

- PUBLIC = 15,5% (20 sites)

- UNREP = 3% (3 sites)

L'analyse du devenir de ces jeunes permet également de caractériser leurs parcours de formation avec une analyse sur les 2 dernières rentrées scolaires :

A la rentrée scolaire 2019, ils étaient **2302 jeunes scolarisés**. Quand on regarde leur devenir, on en retrouvait **986 inscrits à la rentrée scolaire 2020/2021** dans l'enseignement agricole en région soit 43% en voie scolaire (taux variant de 39,5% à 52,9% selon les réseaux).

Comme on dispose du devenir des autres jeunes par l'intermédiaire du dispositif de repérage des décrocheurs potentiels, cela permet d'avoir une idée du **taux de scolarisation global** des jeunes sortis de classe de 3ème en juin 2020 qui était de **90,5%**

Réseau Classes de 3ème	Effectifs RS 2019	Scolarité RS 2020/2021 dans l'EA				
		CAPA	2nde Pro	2nde GT	3ème EA	TOTAL
MFR	1528	100	436	4	65	605
CNEAP	366	46	124		4	174
PUBLIC	321	9	148	6	7	170
UNREP	87	12	25			37
TOTAL	2302	167	733	10	76	986

Repérage des décrocheurs potentiels (campagne 10/2020)			% de jeunes scolarisés en lycée ou CFA
Scolaire EN&MAA	CFA	TOTAL retrouvé «formation»	
273	477	750	88,7
112	55	167	93,2
54	84	138	96,0
19	24	43	92,0
458	640	1098	90,5

P.S. : ces données peuvent être surévaluées à quelques unités près, pour cause de doublon qu'on ne pourrait vérifier vis à vis des jeunes inscrits en octobre 2020 et ceux retrouvés en scolarité MAA par le SIEI.

A la rentrée scolaire 2020, ils étaient 2444 jeunes scolarisés. Quand on regarde le devenir, on en retrouvait **948 inscrits à la rentrée scolaire 2021/2022** dans l'enseignement agricole en région soit **38,8% en voie scolaire** (taux variant de 35% à 49,6% selon les réseaux. C'est **5 points de moins qu'en 2020**, l'augmentation des effectifs n'a pas contribué à alimenter les entrées dans les classes montantes au sein des établissements d'enseignement agricole en voie scolaire.

En cumulant avec le repérage des décrocheurs potentiels, cela permet le **taux de scolarisation global des jeunes sortis de classe de 3^{ème} en juin 2021 est de 91,7%, en augmentation de + de 1 points.**

Réseau Classes de 3ème	Effectifs RS 2020	Scolarité RS 2021/2022 dans l'EA					Repérage des décrocheurs potentiels (campagne 10/2021)			% de jeunes scolarisés en lycée ou CFA
		CAPA	2nde Pro	2nde GT	3ème EA	TOTAL	Scolaire EN&MAA	CFA	TOTAL retrouvé «formation»	
MFR	1608	118	400	7	40	565	329	562	891	90,5
CNEAP	381	31	152	1	5	189	105	70	175	95,5
PUBLIC	380	11	141	8	1	161	83	111	194	93,4
UNREP	75	12	19		2	33	18	16	34	89,3
TOTAL	2444	172	712	16	48	948	535	759	1294	91,7

On constate une progression des jeunes retrouvés en situation d'apprenti (759 contre 640) sans pour autant pouvoir qualifier la nature de la formation suivie, qui ne permet pas de savoir si ces jeunes restent sur des certifications du ministère de l'agriculture.

5/ Organisation pédagogique spécifique à détailler :

Mixage des voies de formation : indiquer les cycles et les années de formation concernés
Non

Mixage de spécialités (pour une même voie de formation) : indiquez les spécialités et les années de formation concernés :
Non

Parcours de formation multi-site : indiquez les modalités de partenariat pédagogique et d'information des familles tout au long du cycle de formation
sans objet

Demande de labellisation Agriculture Biologique prévue :
Oui / Non
Echéance prévue : 2023-2024

6/ Données relatives à l'emploi et l'insertion professionnelle :

Pas d'objet spécifique en terme d'insertion professionnelle, puisqu'il s'agit de poursuites d'études

L'établissement reprend les données qui figurent dans le dossier relatif à la demande d'ouverture du CAPa MA pour justifier des poursuites de formation dans les secteurs pourvoyeurs d'emplois :

- L'observatoire Pôle Emploi indique la création de 80 emplois agricoles sur le bassin de Bressuire pour la période avril 2021 à mars 2022.
- à la date du 20 avril, le site Jobijoba propose 13 offres d'emploi de salarié agricole polyvalent à Bressuire et dans un rayon de 20km (50 emplois dans un rayon de 50km)
- le plus souvent, une qualification et/ou une expérience sont exigées
- La Maison de l'Emploi de Bressuire indique un déficit chronique des emplois en agriculture. Chaque année, elle est contrainte d'organiser un « job dating » ; malgré cela le déficit persiste
- Certaines périodes sont plus favorables à un recrutement (emplois saisonnier en arboriculture) mais les besoins autour de l'élevage sont permanents

7/ Demande sociale et données relatives à la pression de sélection observée dans les procédures d'affectation :

Indiquez les éléments permettant de caractériser le potentiel de recrutement sur la zone définie :

Il n'y a pas d'éléments dans le dossier permettant d'identifier la pression sur la zone pour les demandes d'orientation vers les 3ème Prépa pro de l'EN.

Dans le réseau des MFR du Nord du département la tendance confirme les chiffres au niveau régional avec une répartition assez homogène des effectifs entre les MFR :

Effectifs de 3ème - Réseau MFR Nord Dpt 79	RS 2018	RS 2019	RS 2020	RS 2021
Val en vignes	21	25	27	28
Saint Loup Lamairé	23	22	19	20
Moncoutant	27	26	34	36
Secondigny	22	20	21	23
Mauléon	25	25	33	23
Argenton les Vallées	19	19	35	35
Bressuire	24	30	24	23
Total	161	167	193	188

8/ Partenariats identifiés sur le territoire et nature des engagements dans la mise en œuvre de la formation

Indiquez la nature du partenaire (entreprise, branche, autres établissements, collectivité, élu, etc...) et le contenu de l'engagement prévu pour la formation demandée:

L'établissement dispose de nombreux partenariats avec le monde professionnel de l'élevage, lui permettant de mettre en avant les compétences des jeunes formés sur le Campus. **Ci-dessous les éléments communs transmis avec la demande d'ouverture du CAPa MA :**

On peut citer sans être exhaustif :

- le CIVAM du Haut Bocage, Agglo 2B dans le cadre des dispositifs circuits courts, alimentation et restauration collective
- la MSA
- le concours de jugement de bétail à la foire exposition de Bressuire, aux conviviales d'automne
- l'adhésion à 2 CUMA
- partenariats avec l'ANEFA, le Comité de Liaison Ecole Entreprise, la Maison de l'Emploi de Bressuire

- une exploitation agricole au cœur des projets de recherche et développement :

- hébergement et gestion de la station de testage pour la race Charolaise
- vaches allaitantes Rouge des prés : troupeau sélectionné reconnu par l'organisme de sélection (établissement = présidence de l'association Deux-Sévrienne)
- brebis race vendéenne : inscription à l'OS
- un réseau mixte technologique sur « la gestion de la haie »
- un projet CASDAR : Trac, Resp'haie, Ovicarbone, ConnectOvin (plan éco-antibio)
- projet Parascope (traitement anti-parasitaires)

9/ Moyens humains nécessaires pour la mise en œuvre de la formation :

La formation fait-elle l'objet d'une demande de fermeture pour compenser tout ou partie des besoins en horaire enseignants ou en financement d'effectifs :

Si oui : précisez la balance « effectifs formés » entre les cycles complets concernés par l'ouverture et par la fermeture :

Fermeture : 57 élèves

- 2^{nde} ABIL (19),
- 1^{ère} + Term Bac Pro LCQ (19+19)

Ouverture : 51 élèves et étudiants

- augmentation du seuil en BTS BioAC (16+16)
- 3^{ème} EA (19)

Si oui : précisez la balance « moyens DGH » entre les cycles complets concernés par l'ouverture et par la fermeture¹ :

Fermeture : 3654h

- 2^{nde} ABIL (1206h),
- 1^{ère} + Term Bac Pro LCQ (1224h+1224h)

Ouverture : 2552h

- augmentation du seuil en BTS BioAC (756h+756h)
- 3^{ème} EA (1040h)

Au bilan, le projet dégage un excédent de 1102h.

¹ Pour les établissements publics, un document complémentaire devra être fourni pour bien identifier, selon les groupes de matière, la balance besoins/moyens au regard des principes de substitution et/ou de réaffectations

10/ Tableaux récapitulatif des moyens nécessaires pour la mise en œuvre de la formation :

Inventaire des besoins	Volume du besoin (ETP - €)	Moyens existants	
		OUI/ NON	nature des moyens mobilisés ou à mobiliser
Personnels	0	OUI	Le projet dégage des disponibilités Les salariés de l'exploitation sont également mobilisables pour les travaux pratiques avec les enseignants
Equipements pédagogiques	0	Oui	Salles de cours - Laboratoires Ateliers agroéquipement Exploitation 90 Ha – 4 élevages - équipements spécifiques s (parcs de tri et de contention) - Tracteurs pédagogiques
Bâtiments	0	Oui	Stabulation et bergerie neuves (Nov 2021) Stabulation de testage Charolais Bâtiment de vente aux enchères 2 bâtiments élevage volailles hangars stockage fourrages et matériels

Les équipements pédagogiques et les bâtiments sont déjà présents au sein de l'établissement du fait des formations Bac Pro et BTS déjà en place :

- stabulation neuve (nov 2021 – financement 50 % Conseil Régional NA)
- bergerie neuve (nov 2021 – financement 50 % Conseil Régional NA)
- pôle agroéquipement présent
- salles de cours disponibles (du fait de la fermeture de la filière ABIL-LCQ)
- reconstruction des vestiaires et salles pédagogiques sur l'exploitation en 2022-23

Pour les opérations lourdes d'investissements nécessaires au projet, indiquez le calendrier prévisionnel de réalisation :

- pas d'investissement lourd (déjà réalisés)

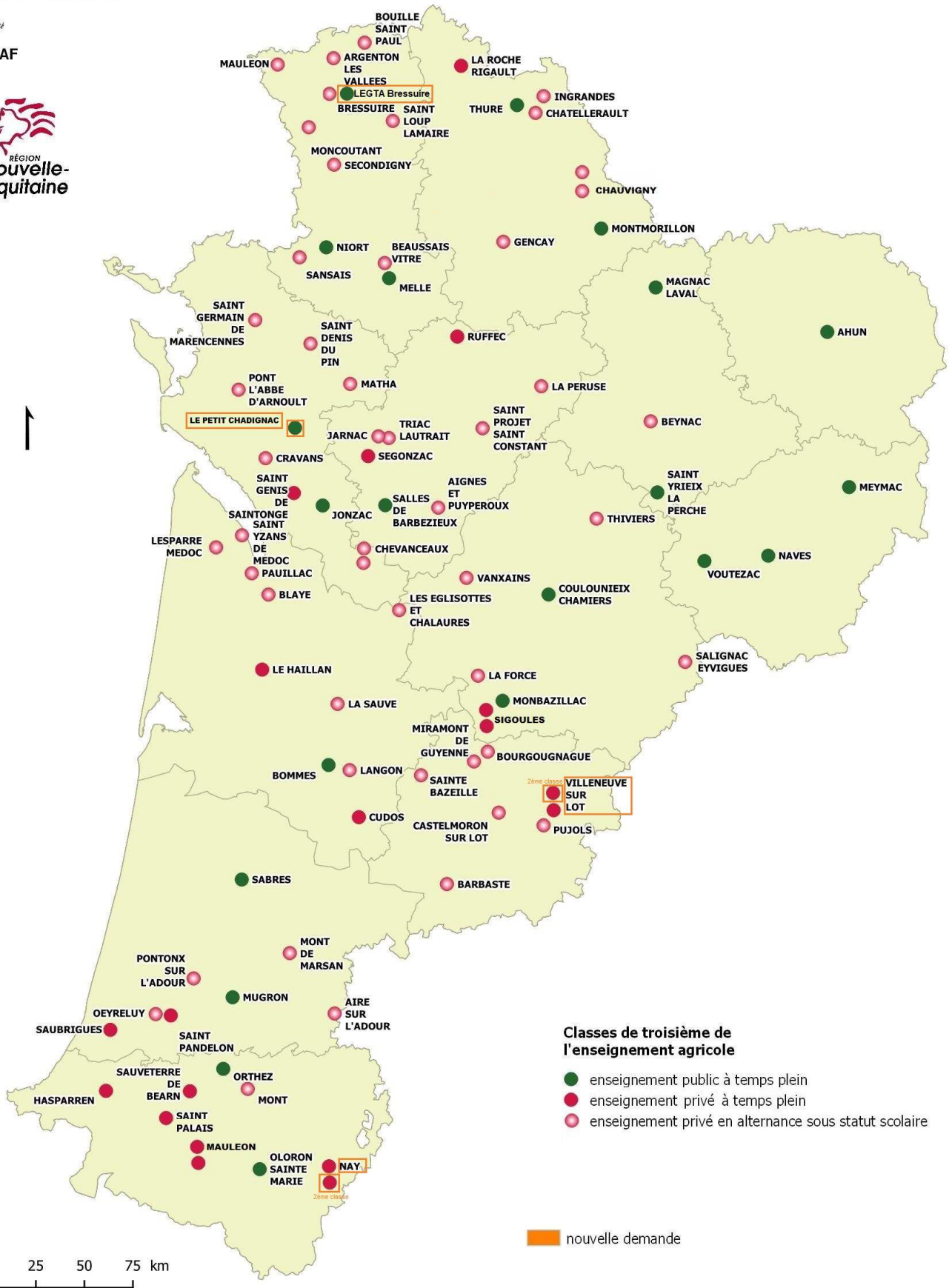
11/ Dans l'hypothèse où des pièces utiles au dossier sont jointes, merci de préciser en quoi le contenu a un intérêt pour la compréhension du dossier :

Nom du fichier transmis	Contenu en rapport avec la demande (*)	Auteur	Date(s) de référence
CEF 2022-03-17 (*)	Conseil de l'éducation et de la formation : - éléments de réflexion de l'équipe pédagogique - document présenté en séance	Direction	20/04//2022
Chiffrage Sible (*)	Analyse besoins - moyens	Direction	20/04/2022

(*) ces 2 documents reprennent les éléments de cette fiche



DRAAF Nouvelle-Aquitaine - Service Statistique
Classes de 3ème de l'enseignement agricole



Classes de troisième de
l'enseignement agricole

- enseignement public à temps plein
- enseignement privé à temps plein
- enseignement privé en alternance sous statut scolaire

■ nouvelle demande

DEMANDE D'EVOLUTION DES STRUCTURES PEDAGOGIQUES

Etablissement : LEGTA de Bressuire
Lieu de la formation : Bressuire
Département : 79

PUBLIC
 PRIVE - MFR
 PRIVE – CNEAP
 PRIVE – UNREP

Nature de la demande	Section ou Classe	Diplôme Option Spécialité	Effectif demandé
<input checked="" type="checkbox"/> ouverture	<input checked="" type="checkbox"/> classe	CAPa Métiers de l'agriculture - Productions animales Support 1 : Ruminants Support 2 : Porc ou aviculture	19

Nouvelle demande : <input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	DATE(S)	AVIS déjà rendus
Avis déjà rendus		PRIORITE 1
<u>Demande liée à une autre évolution de structure :</u> <input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON si oui, à renseigner →	Fermeture de la filière Bac Pro Laboratoire contrôle qualité augmentation capacité d'accueil en BTS Bio Analyses et Contrôles	

1/ Territoire identifié pour le recrutement (région – département – zones spécifiques à préciser) :

Nord Deux-Sèvres – Nord-Est Vendée – Sud Maine et Loire – Nord-Ouest Vienne

2/ Formations présentes au sein de l'établissement dans le champ professionnel concerné par la demande (toutes voies de formation et tous certificateurs confondus) :

Diplôme et spécialité	NIV	Lieu de formation	Statut		Voie de formation		
			PU	PR	FIS	FIA	FP C
Bac Pro CGEA	4	Bressuire	X		X		
BTSA Productions animales	5	Bressuire	X			X	
CS Productions animales	5	Bressuire	X			X	
CS Aviculture (ouverture 2022)	5	Bressuire	X			X	

L'établissement de part ses formations, spécialisées dans le secteur des productions animales, recrute dans les régions limitrophes au nord de la nouvelle-aquitaine.

Il dispose d'une carte des formations dans le secteur des productions animales qui lui confère une spécialisation reconnue sur le territoire pour la gestion d'élevage.

3/ Formations existantes dans le même secteur professionnel au sein du territoire de recrutement identifié au 1/ :

Diplôme et spécialité	NIV	Lieu de formation	Statut		Voie de formation		
			PU	PR	FIS	FIA	FPC
CAPa MA – Productions Animales Ruminants & Grandes cultures	3	Thiviers – Bressuire		X		X	
CAPa MA – Porc ou Aviculture & Valorisation et vente des produits de l'entreprise	3	Périgueux	X			X	
CAPa MA – Ruminants & Valorisation et vente des produits de l'entreprise	3	Périgueux	X			X	
CAPa MA – apprentissage : voir carte jointe							
Bac Pro CGEA	4	Melle – Venours – Montmorillon - Thuré	X		X		
		Bressuire – Chauvigny – Saint Loup Lamairé – Marais Poitevin		X	X	X	

En prenant en compte toutes les habilitations demandées par les OFA/CFA, on a total une offre de 27 cycles en apprentissage en PA ou en PV, combinant des supports professionnels différents autour des ruminants, grandes cultures, porcs aviculture, vente et valorisation des produits et pastoralisme.

La carte mise à jour des formations existantes au niveau régional permet d'identifier les CAPa existants en voie scolaire et apprentissage, à l'exception éventuelle de formation dans les régions limitrophes – (cf fin dossier)

Pour le Public, la quasi totalité de l'offre de formation est dispensée par 12 CFA, il n'y a qu'un seul CAPa MA en voie scolaire sur un support « horticulture » au Lycée Camille Godard.

Pour le réseau des MFR, 3 sites sont répertoriés dans les productions animales et végétales en formation scolaire (Bressuire – Beynac – Chauvigny). Ils dispensent également la formation par la voie de l'apprentissage (s'y rajoute la MFR de Thiviers)

Pour le CNEAP, 1 seule formation existe mais ciblée sur un support professionnel « aquaculture » au lycée de St Pée sur Nivelles

Enfin, il faut aussi être attentif à l'offre de formation post 3ème existante en Bac Pro CGEA.

4/ Identification des effets de concurrence avec l'offre de formation existante sur la zone de recrutement prévue :

Le dossier fait état de la remarque suivante

«Plusieurs MFR proposent cette formation par l'alternance ; elles sont relativement éloignées à l'exception de la MFR La Grange située à Bressuire. Ses activités sont davantage orientées vers les grandes cultures et l'agroéquipement et le MIP proposé pour le CAPa-MA s'intitule « Grandes cultures ».

L'EREA de St AUBIN LE CLOUD propose un CAPa-MA avec une spécialité « production végétale : arboriculture, horticulture »

Le Campus des Sicaudières est reconnu sur son territoire pour ses activités de formation autour de l'élevage et souhaite rester sur ce domaine. Le MIP sera donc choisi en conséquence et orienté vers l'élevage.

Par ailleurs, chaque année, des jeunes en difficulté au collège viennent nous voir, à la recherche d'une solution gratuite de formation. Ils ne souhaitent pas avoir la contrainte de l'alternance et préféreraient une formation scolaire plein temps leur permettant d'envisager plus sereinement une poursuite d'études en Bac Pro»

Le rayon de recrutement reste très localisé et n'empiète pas forcément sur les aires de recrutement des formations identiques (scolaire – public).

Il faut néanmoins rester attentif à la pression sur les entreprises de stage et d'apprentissage du territoire, puisqu'elles sont aussi sollicitées par les jeunes qui sont en CAPa, Bac Pro CGEA, CS et BP/BPA des secteurs de la productions agricole.

5/ Organisation pédagogique spécifique à détailler :

Mixage des voies de formation : indiquer les cycles et les années de formation concernés
Non

Mixage de spécialités (pour une même voie de formation) : indiquez les spécialités et les années de formation concernés :
Non

Parcours de formation multi-site : indiquez les modalités de partenariat pédagogique et d'information des familles tout au long du cycle de formation
sans objet

Demande de labellisation Agriculture Biologique prévue :
Oui / Non
Echéance prévue : 2023-2024

6/ Données relatives à l'emploi et l'insertion professionnelle :

Indiquez sur le territoire d'emploi visé par la formation les chiffres et la nature des demandes d'emploi correspondants aux emplois/activités visés par le référentiel professionnel de la formation :

L'établissement fait état des données suivantes :

- L'observatoire Pôle Emploi indique la création de 80 emplois agricoles sur le bassin de Bressuire pour la période avril 2021 à mars 2022.
- à la date du 20 avril, le site Jobijoba propose 13 offres d'emploi de salarié agricole polyvalent à Bressuire et dans un rayon de 20km (50 emplois dans un rayon de 50km)
- le plus souvent, une qualification et/ou une expérience sont exigées

Indiquez les données d'insertion dont vous avez connaissance pour des formations ayant la même typologie d'emplois visés :

Le dossier indique que :

- La Maison de l'Emploi de Bressuire indique un déficit chronique des emplois en agriculture. Chaque année, elle est contrainte d'organiser un « job dating » ; malgré cela le déficit persiste
- Certaines périodes sont plus favorables à un recrutement (emplois saisonnier en arboriculture) mais les besoins autour de l'élevage sont permanents

Au niveau national, on ne dispose pas de données spécifique pour les CAPa Métiers de l'agriculture, la rénovation est récente et les seules données nationales sur le site chlorofil sont des enquêtes d'insertion en 2011 réalisées pour les apprentis sortants en 2009, soit 33 mois après l'obtention du diplôme.

On ne dispose pas d'éléments dans le dossier permettant d'identifier si la réponse aux besoins spécifiques des entreprises est un diplôme de niveau CAP réalisé sur 2 années, au regard des autres dispositifs de formation pouvant exister et dont la mise en œuvre :

- est plus souple (CQP – formation pour adultes – formations de salariés – accompagnement à la reconversion professionnelle)
- peut se faire sous différents statuts (stagiaire, salarié, apprentis, demandeurs d'emploi)
- peut s'ajuster sur la durée et le contenu selon les besoins ciblés.

7/ Demande sociale et données relatives à la pression de sélection observée dans les procédures d'affectation :

Indiquez les éléments permettant de caractériser le potentiel de recrutement sur la zone définie :

En voie scolaire, on n'a pas de recul dans les établissements publics puisque toutes les spécialités de ce CAPa en productions animales sont dispensées dans les CFA.

L'établissement a régulièrement des sollicitations de jeunes ou de leurs familles pour cette formation. De même, dans les effectifs qui postulent sur le Bac Pro CGEA en voie scolaire, certains ont plus un profil pour accéder au CAPa et poursuivre s'ils le souhaitent et s'ils le peuvent dans le cycle terminale de Bac Pro.

Les éléments dont on dispose en voie scolaire concernent les 3 MFR de Bressuire, Chauvigny et Beynac avec les caractéristiques suivantes :

- des effectifs en moyenne de 11 en 1^{ère} année et 8 en 2^{ème} année.
- une déperdition importante entre la 1^{ère} et la 2^{ème} année du CAPa. A la rentrée 2021, ils étaient seulement 22/46 à poursuivre en 2^{ème} année

- une tendance qui se confirme avec l'évolution des effectifs entre octobre 2021 et mai 2022 avec près de 30% de jeunes qui ont quitté la formation
- des effectifs en apprentissage qui progressent dans les 3 MFR depuis la mise en œuvre des cycles en 2019
- une analyse du devenir des décrocheurs des 3 MFR qui confirme ce phénomène : sur les 23 jeunes de CAPa 1^{ère} année en juin 2021 qui n'étaient pas retrouvés en formation scolaire à la rentrée scolaire 2021, ils étaient 18 identifiés comme apprentis.

Sur affelnet au 25 juin 2022, les données prévisionnelles en voie scolaire pour le CAPa Métiers de l'Agriculture des 3 MFR, ne montre pas d'embellie pour les recrutements de rentrée :

- capacité d'accueil : 90
- vœux 1 : 24
- total affectés : 46

Le dossier fait état des éléments suivants :

« - la Maison de l'Emploi de Bressuire constate que les crises sanitaires et le principe de précaution font que les emplois dans les entreprises d'élevage sont de plus en plus confiés à des personnes disposant d'un minimum de qualification. Le CAPa est le premier niveau recherché.

- Mme ZEGHLOUL, Directrice adjointe de l'ANEFA Poitou Maritime, confirme que les besoins en salariés agricoles augmentent et que la demande est aussi plus exigeante : « Il faut que la personne sache faire et ait envie ». Les jeunes sortant de formation sont attendus et trouvent souvent un premier emploi sans même passer par l'ANEFA. « Il faut donc aller chercher d'autres personnes ».

Les compétences attendues sont prioritairement tournées vers l'élevage. Viennent ensuite les Grandes cultures et les saisonniers.

- le plus difficile est de capter les jeunes dès le collège. Chaque année, nous recensons des candidats potentiels pour ce type de formation et nous sommes obligés de les refuser. Certains sont inscrits en Bac Pro ; ils sont formés mais peinent à obtenir leur diplôme (redoublement souvent nécessaire) au prix d'une souffrance personnelle importante. »

8/ Partenariats identifiés sur le territoire et nature des engagements dans la mise en œuvre de la formation

Indiquez la nature du partenaire (entreprise, branche, autre établissements, collectivité, élu, etc...) et le contenu de l'engagement prévu pour la formation demandée:

L'établissement dispose de nombreux partenariats avec le monde professionnel de l'élevage, lui permettant de mettre en avant les compétences des jeunes formés sur le Campus.

On peut citer sans être exhaustif :

- le CIVAM du Haut Bocage, Agglo 2B dans le cadre des dispositifs circuits courts, alimentation et restauration collective
- la MSA
- le concours de jugement de bétail à la foire exposition de Bressuire, aux conviviales d'automne
- l'adhésion à 2 CUMA
- partenariats avec l'ANEFA, le Comité de Liaison Ecole Entreprise, la Maison de l'Emploi de Bressuire

- une exploitation agricole au cœur des projets de recherche et développement :

- hébergement et gestion de la station de testage pour la race Charolaise
- vaches allaitantes Rouge des prés : troupeau sélectionné reconnu par l'organisme de sélection (établissement = présidence de l'association Deux-Sévrienne)
- brebis race vendéenne : inscription à l'OS
- un réseau mixte technologique sur « la gestion de la haie »
- un projet CASDAR : Trac, Resp'haie, Ovicarbone, ConnectOvin (plan éco-antibio)
- projet Parascope (traitement anti-parasitaires)

9/ Moyens humains nécessaires pour la mise en œuvre de la formation :

La formation fait-elle l'objet d'une demande de fermeture pour compenser tout ou partie des besoins en horaire enseignants ou en financement d'effectifs :

Si oui : précisez la balance « effectifs formés » entre les cycles complets concernés par l'ouverture et par la fermeture :

Fermeture : 57 élèves

- 2^{nde} ABIL (19),
- 1^{ère} + Term Bac Pro LCQ (19+19)

Ouverture : 70 élèves et étudiants

- augmentation du seuil en BTS BioAC (16+16)
- CAPa-MA en 2 ans (19+19)

Si oui : précisez la balance « moyens DGH » entre les cycles complets concernés par l'ouverture et par la fermeture¹ :

Fermeture : 3654h

- 2^{nde} ABIL (1206h),
- 1^{ère} + Term Bac Pro LCQ (1224h+1224h)

Ouverture : 3780h

- augmentation du seuil en BTS BioAC (756h+756h)
- CAPa-MA en 2 ans (1134h+1134h)

Au bilan, le besoin est de 126h.

Il y a lieu de regarder de plus près les choix à faire par l'établissement concernant l'utilisation des heures dégagées par la fermeture du Bac Pro LCQ au regard de la volonté de développer le recrutement sur le BTS Bio Analyses et Contrôles.

L'offre de formation de l'établissement a beaucoup évolué ces dernières années avec une adéquation besoins/moyens pas toujours optimale dans certains groupes de matière, rendant la réflexion complexe sur les choix d'évolution de la carte des formations.

¹ Pour les établissements publics, un document complémentaire devra être fourni pour bien identifier, selon les groupes de matière, la balance besoins/moyens au regard des principes de substitution et/ou de réaffectations

10/ Tableaux récapitulatif des moyens nécessaires pour la mise en œuvre de la formation :

Inventaire des besoins	Volume du besoin (ETP - €)	Moyens existants	
		OUI/ NON	nature des moyens mobilisés ou à mobiliser
Personnels	Enseignement : 125h	OUI	Double compétence à demander pour un enseignant en biochimie Salariés de l'exploitation mobilisables
Equipements pédagogiques	0	Oui	Salles de cours - Laboratoires Ateliers agroéquipement Exploitation 90 Ha – 4 élevages - équipements spécifiques s (parcs de tri et de contention) - Tracteurs pédagogiques
Bâtiments	0	Oui	Stabulation et bergerie neuves (Nov 2021) Stabulation de testage Charolais Bâtiment de vente aux enchères 2 bâtiments élevage volailles hangars stockage fourrages et matériels

Les équipements pédagogiques et les bâtiments sont déjà présents au sein de l'établissement du fait des formations Bac Pro et BTS déjà en place :

- stabulation neuve (nov 2021 – financement 50 % Conseil Régional NA)
- bergerie neuve (nov 2021 – financement 50 % Conseil Régional NA)
- pôle agroéquipement présent
- salles de cours disponibles (du fait de la fermeture de la filière ABIL-LCQ)
- reconstruction des vestiaires et salles pédagogiques sur l'exploitation en 2022-23

Pour les opérations lourdes d'investissements nécessaires au projet, indiquez le calendrier prévisionnel de réalisation :

- pas d'investissement lourd (déjà réalisés)

11/ Dans l'hypothèse où des pièces utiles au dossier sont jointes, merci de préciser en quoi le contenu a un intérêt pour la compréhension du dossier :

Nom du fichier transmis	Contenu en rapport avec la demande (*)	Auteur	Date(s) de référence
CEF 2022-03-17 (*)	Conseil de l'éducation et de la formation : - éléments de réflexion de l'équipe pédagogique - document présenté en séance	Direction	20/04//2022
Chiffrage Sible (*)	Analyse besoins - moyens	Direction	20/04/2022

(*) ces 2 documents reprennent les éléments de cette fiche

